

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,
Veeveelt en Kolonisatie

Bulletin Agricole du Congo Belge

Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de

Uitgegeven onder de leiding van

M. P. STANER,

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Vol. XLII

N° 2

JUN
UNI 1951

4 FASCICULES PAR AN
NUMMERS PER JAAR



Photo DANDOUY (Congopresse)

Entrée de la Grotte MATETU du Mont Hoyo.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :
Koningsplein, 7 - Brussel

SOMMAIRE DU N° 2 - 1951

Articles originaux :	PAGES
<i>Recherches sur l'alimentation des Populations au Kwango</i> , par E.-L. ADRIAENS	227
<i>Prospection agricole élémentaire</i> , par P.-J.-J. RENARD	271
<i>L'Amélioration de la Fertilité des Terres Congolaises</i> , par L. SODY	283
<i>Exigences edaphiques des principales cultures tropicales</i> , par J. LIVENS	295
<i>Essais de corrosion de divers Métaux et Alliages susceptibles d'être utilisés pour la distillation et l'emballage des huiles essentielles</i> , par R. WILBAUX et A.-C. NEYBERGH	309
<i>Insectes et Champignons xylophages congolais</i> , par R. MAYNÉ et C. DONIS	319
<i>Contribution à l'Etude sur les avantages de l'Elevage du Zébu (Bos Indicus) dans les pays tropicaux</i> , par M. SZABUNIEWICZ	347
<i>Immunité, Immunisation, Prémunition et Trypanosomiase animale</i> , par G. POJER	369
Documentation officielle	381
Notes et actualités :	
<i>Le Conditionnement et la standardisation des produits agricoles du Congo Belge et du Ruanda-Urundi</i>	421
<i>Les sols de l'Etat de Sao-Paulo (Brésil) et leur conservation</i>	422
<i>*Le Sericea et d'autres Lespedezas pluriannuels employés comme fourrage et pour la conservation du sol</i>	423
<i>*Considérations sur la possibilité de fabriquer des engrais au Congo Belge</i>	425
<i>Creation de palmeraies artificielles en territoire de Kongolo</i>	426
<i>*Les facteurs physico-chimiques dans l'extraction des huiles de palme par lavage-malaxage</i>	428
<i>*Les possibilités offertes par le spectre infrarouge pour l'étude des constituants des corps gras</i>	429
<i>Le « Trichilia Quadrivalvis » (Mukeso a temo) des hauts plateaux du Kwango</i>	430
<i>Suspension temporaire de l'abatage des cacaoyers à la Côte de l'Or</i>	431
<i>Notes de statistiques au sujet de la production et de l'exportation du cacao</i>	432
<i>Extrait du rapport sur l'exercice 1950 de l'Union des Producteurs de Café du Congo Belge</i>	433
<i>Observations sur les réactions du Cotonnier aux conditions de milieu</i>	434
<i>La lutte contre la Cercosporiose du Bananier à la Jamaïque</i>	437
<i>*Fcrèts du Cameroun</i>	438
<i>*La susceptibilité du bois aux attaques de termites</i>	439
<i>Studies of Factors influencing Attack and Control of the Bamboo Powder-Post Beetle</i>	440
<i>Des conseils sur l'emploi des nouveaux insecticides</i>	440
<i>Les Insectes parasites dans l'Union Sud-Africaine</i>	441
<i>La diffusion et l'épidémiologie de la maladie fusarienne du Palmier-dattier en Afrique du Nord</i>	441
<i>L'Elevage au Congo Belge</i>	443
<i>De Fokkerij in Belgisch-Congo</i>	445
<i>Concours de bétail indigène (Bunia, 9 décembre 1950)</i>	446
<i>Alimentation et engraissement du bétail</i>	447
<i>Les herbages du Ranch. — Les Paspalum poussent bien dans les terrains humides</i>	449
<i>Elevage et engraissement du bétail</i>	450
<i>La mise au pâturage du bétail laitier sous les Tropiques</i>	451
<i>L'herbe déshydratée</i>	451
<i>Vaccination de vaches gestantes au moyen de la S. 19 Brucella Abortus</i>	454
Bibliographie	455
Annonces	471 et 472 et sur les pages en couleurs

Les indications fournies dans les articles paraissant dans le « Bulletin Agricole du Congo Belge » n'engagent pas la Rédaction et ne constituent pas nécessairement des conseils de sa part.

La reproduction des articles est autorisée, à condition de mentionner sous le titre : Extrait du « Bulletin Agricole du Congo Belge ».

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

De Redactie is niet aansprakelijk voor de aanwijzingen in de artikelen van het « Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo ». Men beschouwe ze dus niet noodzakelijk als raadgevingen van harentwege.

Men mag artikelen uit het tijdschrift overnemen, mits men onderaan den titel vermeldt: Overgenomen uit het « Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo ».

De niet opgenomen stukken worden niet teruggezonden.

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,
Veeleelt en Kolonisatie

Bulletin Agricole du Congo Belge

Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de

Uitgegeven onder de leiding van

M. P. STANER,

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Vol. XLII

N^o 2

JUN 1951

4 FASCICULES PAR AN
NUMMERS PER JAAR

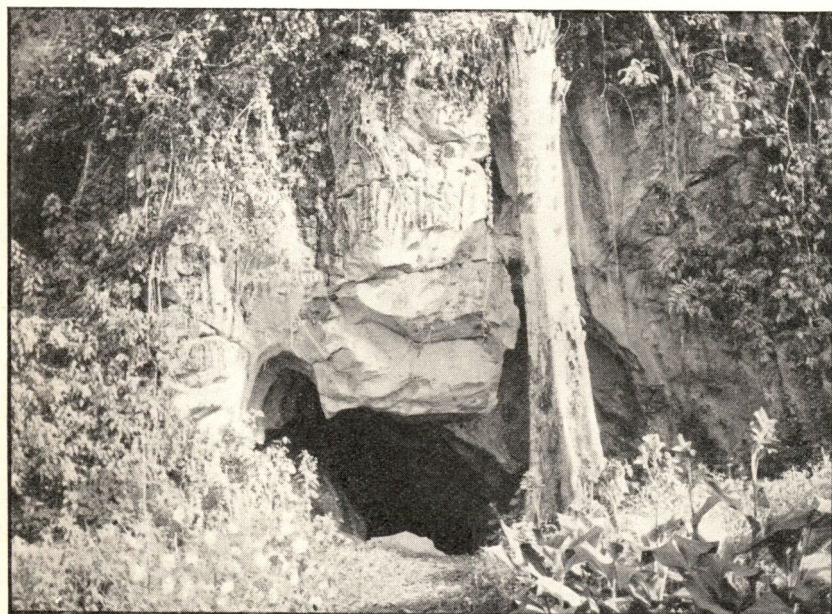


Photo DANDROY (Congopresse)

Entrée de la Grotte MATETU du Mont Hoyo.

16668

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :
Koningsplein, 7 - Brussel



BULLETIN AGRICOLE DU CONGO BELGE

LANDBOUWKUNDIG TIJDSCHRIFT

VOOR BELGISCH-CONGO

Vol. XLII

N° 2

JUN 1951

Le **Bulletin Agricole du Congo Belge**, publié trimestriellement par la Direction Générale « Affaires Economiques et Agriculture » du Ministère des Colonies, a pour but :

- 1) de grouper les documents officiels intéressant l'agriculture de la Colonie;
- 2) de fournir une documentation générale sur l'agriculture du Congo Belge et de faire connaître les résultats scientifiques ou pratiques des études et expériences entreprises par le Service agricole et par l'Institut national pour l'Etude agronomique du Congo Belge;
- 3) de publier les renseignements scientifiques ou techniques sur les progrès accomplis par les colonies étrangères dans les cultures et les élevages pouvant être pratiqués au Congo Belge

Het **Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo** wordt om de drie maanden uitgegeven door de Algemene Directie « Economische Zaken en Landbouw » bij het Ministerie van Koloniën, met het doel :

- 1) de officiële stukken aangaande de landbouw in de Kolonie te groeperen;
- 2) een algemene documentatie te verstrekken over de landbouw in Belgisch-Congo en de wetenschappelijke of praktische uitslagen te doen kennen van de studien en proefnemingen die gedaan werden door de Landbouwdienst en door het Nationaal Instituut voor de Landbouwstudie in Belgisch-Congo;
- 3) wetenschappelijke of technische inlichtingen mede te delen over de in vreemde koloniën gemaakte vorderingen in zake teelt van planten of dieren, die in aanmerking kunnen komen voor Belgisch-Congo

Recherches sur l'Alimentation des Populations au Kwango ⁽¹⁾

par

E.-L. ADRIAENS, Dr Sc.,

Chef de Service au Laboratoire de Recherches Chimiques
du Ministère des Colonies,
Chargé de Mission au Congo Belge.

SOMMAIRE.

INTRODUCTION.

CHAPITRE PREMIER. — LA SOCIÉTÉ INDIGÈNE ET LES HABITUDES ALIMENTAIRES.

I. *La société indigène.*

1. Le clan.
2. La famille dans le sens de « ménage ».

II. *Répercussions sur les habitudes alimentaires.*

1. Conséquences apparentes.
2. Conséquences moins apparentes.

CHAPITRE II. — LA VIE ÉCONOMIQUE ET LES NIVEAUX ALIMENTAIRES.

1. Situation économique dans les régions prospectées.
2. Avenir économique des régions prospectées.
3. Revenus des indigènes dans les régions prospectées.

(1) La 2^e partie de ce travail sera publiée dans le n° 3 du vol. XLII (1951).

4. Usage que les indigènes des régions prospectées font de l'argent qui leur vient principalement de la vente des produits de la terre.
5. Conclusions.

CHAPITRE III. — POPULATIONS PROSPECTÉES.

Bayaka.
Bapelende.
Bambala.
Basuku.
Basonde.
Bankano.
Bambeko.

CHAPITRE IV. — NATURE DE L'ALIMENTATION (1).

- Introduction.
1. Glucides : Manioc, Ignames.
 2. Protides : Animaux, végétaux.
 3. Lipides.
 4. Fruits.
 5. Boissons.
 6. Condiments.
 7. Géophagie.

CHAPITRE V. — LE REPAS EN MILIEU COUTUMIER.

1. Vie et repas au village.
2. La cuisine indigène.
3. Essai de détermination quantitative des aliments consommés.
Manioc.
Accompagnements divers.

CHAPITRE VI. — LE REPAS DANS LES ECOLES DES MISSIONS.

1. Origine des aliments consommés.
2. Rations distribuées.
3. Poids de « luku » consommés.

Introduction

Chargé par M. le Ministre des Colonies d'effectuer au Congo Belge une mission « pour l'étude sur l'alimentation et la nutrition dans les milieux indigènes », nous pûmes, au cours de l'année 1948, procéder à des enquêtes alimentaires dans le milieu familial et dans les écoles de Missions au Kwango.

Ces enquêtes se sont poursuivies pendant six mois dans les régions du Kwango situées entre la frontière Est de l'Angola et le 19° degré de longitude Est d'une part, aux environs du 5° et jusqu'au 7° parallèle Sud d'autre part. Elles correspondent à peu de chose près aux secteurs Moyenne-Wamba, Bas-Kwango, Haut-Kwango et Lukula de la zone d'activité en Afrique du FORÉAMI. Du point de vue phytogéographique, elles se situent dans le district du Kasai du secteur congolais de la province guinéenne. Pendant un mois environ, nous avons

(1) Les chapitres IV, V et VI constituent la seconde partie de cette étude.

prospecté des régions comprises entre le Kwango et la Bombo, régions qui se situent, du point de vue phytogéographique, dans le district Bas-Congo de la province guinéenne.

Nous avons ainsi séjourné successivement chez les Bayaka, les Bapelende, les Basuku, les Bambeko, les Bankano. Chemin faisant, nous avons également eu l'occasion de rencontrer d'autres peuplades, moins importantes par le nombre.

C'est intentionnellement que nous avons limité notre choix à ces régions où l'activité économique est faible ou nulle, où le sol est ingrat, où les peuplades ont peu, voire même pas de revenus.

Avant même de situer les habitants dans leur milieu naturel, nous nous efforcerons de décrire la société indigène avec ses lois et ses coutumes, de supputer les sources de revenus des habitants, de rechercher l'influence de cet état de choses sur les problèmes alimentaires.

* * *

L'expression « enquête alimentaire » ne peut pas être prise ici dans le sens généralement entendu.

Une des conditions essentielles pour mener pareille mission à bonne fin, est de pouvoir compter sur la bonne foi des enquêtés et sur la collaboration active d'un des membres du ménage, la mère de préférence.

En Europe, « le travail, le dérangement que procure l'enquête à la famille est tel, qu'actuellement neuf familles sur dix refusent de s'y prêter. » (*Bulletin de l'Institut National d'Hygiène*, III, 226, 1948.)

En milieu coutumier, au centre de l'Afrique, les conditions optimales que nous venons de citer ne peuvent jamais être réalisées. Outre la méfiance instinctive des Noirs envers quiconque veut pénétrer dans leur vie, il faut tenir compte du fait que, dans leur grande majorité, les adultes sont illettrés. D'autre part, jamais les enquêtés ne se rendent compte de l'importance de l'enquête à laquelle on souhaite les associer : ou bien ils se laisseront aller à des lamentations sur leur sort malheureux, ou bien, pour ne pas encourir les défaveurs de l'enquêteur et dans le secret espoir de s'en débarrasser le plus rapidement possible, ils donneront la réponse qu'ils jugent la plus conforme à ses désirs.

Ainsi, nous ayant vu confier la tâche d'étudier l'alimentation dans les milieux indigènes, nous avons d'abord à capter la confiance des autochtones pour qu'ils nous permettent de pénétrer un tant soit peu dans le cercle fermé de leur existence coutumière; il importait d'agir avec prudence pour ne pas les effrayer et provoquer incontinent la fuite des ménagères vers la forêt; le travail le plus délicat consistait encore à discerner, dans les déclarations, la part du réel et de l'imaginaire.

Heureusement, nous trouvions fréquemment quelqu'un pour nous introduire dans le milieu indigène et nous mettre en garde contre la coutume et les habitudes ancestrales. Nous nous plaisons à évoquer le souvenir de ces collaborateurs d'un jour, obscurs et dévoués, Frères indigènes des Congrégations enseignantes, Moniteurs agricoles, Infirmiers des dispensaires ruraux du FORÉAMI, qu'au hasard de nos pérégrinations à travers le Kwango nous trouvions comme providentiellement sur notre route.

Nous tenons à associer dans un même sentiment de vive gratitude tous ceux, combien nombreux, Médecins, Fonctionnaires, Résidents, qui se dépensèrent pour rendre notre tâche moins ardue en Afrique.

Il nous est aussi particulièrement agréable de rendre hommage à ceux qui surent tirer parti de nos récoltes, parfois incomplètes, pour identifier les plantes et les insectes divers consommés par les autochtones du Kwango.

Enfin, nous avons toujours trouvé auprès du Prof. E.-J. BIGWOOD, Président de la Section de l'Alimentation et de la Nutrition de l'Indigène au Congo Belge (I.R.S.A.C.), et du Prof. L. VAN DEN BERGHE, Chef de la Mission et Directeur de l'I.R.S.A.C., l'indispensable appui et les conseils judicieux qui nous ont permis de nous consacrer à la réalisation de la tâche qui nous fut confiée.

CHAPITRE PREMIER.

La société indigène et les habitudes alimentaires

Quand on entre en contact avec l'indigène du centre de l'Afrique, on a nettement le sentiment que la question du repas, qu'il n'exige ni quotidien ni même périodique, le poursuit comme une hantise.

A peine débarqué en Afrique, arrêté devant un vénérable Baobab, nous demandions à un badaud quel était le nom de cet arbre en idiome indigène. Il répondit en branlant la tête : « Ce n'est pas pour manger. » Nous extasiant plus loin devant un *Poinciana regia* en fleurs, nous vîmes un sourire moqueur se dessiner sur les lèvres du même flâneur, qui n'a sans doute jamais compris qu'on pût s'intéresser à des plantes sans utilité.

Ce cas ne fut guère un incident de notre séjour; combien de fois ne devons-nous pas dans la suite nous remémorer ce premier contact avec la réalité!

Chansons, dictons et légendes (1) rappellent constamment l'impérieuse nécessité de l'alimentation. Chez les Bapelende, les enfants accueillent le voyageur en chantant : « La saison des pluies est aussi celle des chenilles et des ananas. » Chez les Bambala, les petites filles

(1) Voir notamment I. STRUYF. — Les Bakongo dans leurs légendes. *Mém. in-8°. Inst. Roy. Col. Belge. Sect. Sc. Mor. et Polit.*, VII, n° 1, 1936.

18897



FIG. 1.
Kiamfu-Kinzadi.
Trois « kahuma ».

18898



FIG. 3.



FIG. 2.

Le chef Bapelende de Kobo. Remarquer à droite (fig. 2) la poterie indigène supportée par un mât fourchu et le faisceau de petits arbres. A l'extrême-droite, le fétiche protecteur vu de près à la Fig. 3.

(Photos Adriaens)

18899

évoquent dans une chanson rythmée de danses les diverses opérations fournissant la farine de manioc. Un dicton affirme que les premiers mots que balbutie un enfant sont *mungu* (sel) et *m'bis* (viande).

Le R. P. DE BEIR, qui consacra plusieurs années à l'étude de la psychologie des Bayaka, et qui voulut bien nous communiquer ses notes, met toujours l'accent sur le fait que le Bayaka vit le moment présent et que toute sa préoccupation est concentrée sur le bien-être actuel. Les thèmes principaux de la conversation sont toujours identiques : la nourriture et la chasse.

A peine circoncis, les jeunes gens songent déjà au mariage. Celui qui, adulte, ne peut rassembler le montant de la dot, est souvent l'objet de la risée et de quolibets. Les autres le plaindront amèrement : « C'est un homme voué à mendier sa nourriture », n'ayant pas de femme pour faire ses champs et préparer son manioc.

Quand un homme prend une seconde femme, c'est non seulement pour faire étalage de richesse, mais tout autant pour s'assurer un apport régulier et abondant en vin de palme et en nourriture.

Il serait dès lors plutôt étonnant de ne pas retrouver des traces de ce constant souci dans les lois et les coutumes indigènes.

Nous nous efforcerons, dans le présent chapitre, d'en découvrir l'action immédiate sur l'alimentation des populations ou les conséquences plus lointaines, sans incidence déterminante sur l'état de santé.

I. — LA SOCIÉTÉ INDIGÈNE.

Il serait présomptueux de notre part, et vain assurément, de vouloir, en quelques lignes, concrétiser l'organisation coutumière dans tout ce qu'elle a de compliqué et de chicanier.

Ayant eu la bonne fortune de faire sur place un certain nombre d'observations, tant pour l'ensemble d'une peuplade que dans le cadre plus restreint de la vie familiale, nous nous efforcerons d'interpréter celles-ci en invoquant l'opinion d'ethnologues et de juristes éminents.

1. — Le clan.

« La société indigène, écrit le R. P. VAN REETH, est basée essentiellement sur le lien du sang. » Elle peut être consanguine ou, fréquemment, utérine. Cette organisation sociale est le clan. Il est « toute la vie indigène » (V. GELDERS). C'est « la collectivité qui vit et fait vivre l'individu » (R. P. VAN WING).

« On peut affirmer sans grande crainte d'erreur, écrit encore V. GELDERS (1), que la longueur de sa survivance est en quelque sorte une preuve directe de sa grande utilité de jadis. »

(1) V. GELDERS. — *Mém. in 8° Inst. Roy. Col. Belge. Sect. Sc. Mor. et Polit.*, XI, n° 2, 1943.

Tout, autrefois, appelait la solidarité pour faire face aux conditions de vie : guerres intestines, razzias esclavagistes, défrichements et cultures, chasse et pêche.

Peu de ces occupations réunissaient, dans le passé, à la fois hommes et femmes. De nos jours, alors que la région est pacifiée, hommes et femmes ont toujours leur activité propre. Si l'homme procède au défrichement en vue des cultures, il lui répugne de manier la houe, travail réservé aux femmes. Il existe toujours dans de nombreux villages du Sud du Kwango des « kahuma », femmes qui connaissent admirablement les terres fertiles et les terres incultes. Elles ont entre autres missions celle de guider les femmes dans les travaux agricoles.

Pourquoi dès lors le clan, survivance du passé, a-t-il résisté aux assauts de la civilisation? « C'est que le Noir trouve encore l'orbite de tous ses intérêts familiaux, économiques, sociaux, religieux, en un mot, son ordre social, le seul qu'il ait à défendre » (V. GELDERS).

Dans ce clan, la vie est nettement communautaire, ce qui fait certes la force des membres, mais incontestablement la faiblesse des individus. « ... Le clan n'est pas favorable au développement de la personnalité humaine » et « ... beaucoup de talents se perdent. L'éducation indigène... s'attache principalement à faire admettre par les jeunes générations le standard habituel de l'existence clanique » (N. DE CLEENE).

Seulement, « le fond de la nature du Noir, comme de toute nature humaine primitive, c'est l'égoïsme » (V. ROELENS) ou « l'égoïsme » (R. P. VAN WING).

Ainsi, sous l'esprit communautaire des membres du clan, esprit soigneusement entretenu par les anciens, jaloux de leurs prérogatives, sommeille un fond d'individualisme.

La lutte entre ces sentiments doit se solder par la crainte, crainte dominée par l'intérêt. Crainte du passé, c'est pour ce motif que le Noir honorera les mânes de ses ancêtres; crainte du présent, représenté par les anciens qui détiennent le pouvoir et les voisins, co-membres du clan; crainte des éléments naturels, contre lesquels il essaiera de se prémunir en plantant du « Mabondo nzassi » (*Datura fastuosa* L. et *D. stramonium* L.) et en s'entourant d'un réseau de hautes perches paratonnerres; crainte du mauvais sort, du « mauvais œil », « kumenga »...

2. — La famille dans le sens de « ménage ».

On peut se demander quel rôle joue, dans cette société indigène, l'unité sociale « famille » telle qu'elle est conçue en Europe, comprenant homme, femme et enfants et que A. SOHIER (1) appelle plus exactement « ménage ».

(1) A. SOHIER. — *Mém. in 8° Inst. Roy. Col. Belge. Sect. Sc. Mor. et Polit.*, XI, n° 3, 1943.

On trouve chez les indigènes « la famille composée du père, de la mère et des enfants... l'amour de l'épouse, l'affection des parents et des enfants, des règles juridiques qui y correspondent ». Mais dans la société indigène, « les institutions n'aident pas et ne renforcent pas cette famille... Ce sont les sentiments naturels qui lui servent presque d'uniques fondements, qui l'établissent et la maintiennent en dépit des institutions où elles disparaissent » (1).

Mgr VANUYTEN (2) n'hésite pas à proclamer que lors de la conclusion d'un mariage... « il n'y a pas de constitution d'une vraie cellule sociale, c'est-à-dire d'une vraie famille ».

La femme joue à côté de l'homme plutôt le rôle de « servante » que de compagne... elle « travaille pour son mari, pour son bien-être et son agrément; elle sera la mère de ses enfants, mais elle n'a pas le droit de s'ingérer dans ses affaires personnelles ».

Et cela conduit entre autres à cette situation tant de fois observée dans les villages de l'intérieur. De grand matin la femme part au champ, l'homme restera au village, s'occupera des enfants, tissera des nattes, tressera des paniers. Le midi, quand la faim le tenaille, il ne s'abaissera pas à préparer de la nourriture, mais fera griller une poignée d'arachides, de voandzou ou un épi de maïs qu'il grignotera en attendant le retour de la femme et le repas du soir.

II. — REPERCUSSIONS SUR LES HABITUDES ALIMENTAIRES.

Quelle répercussion cet ordre social peut-il avoir sur les habitudes alimentaires des populations en général et de la famille dans le sens de « ménage ».

1. — Conséquences apparentes.

Membre du clan, le Noir sait que tout ce qu'il possède appartient d'abord au clan, ou pour le moins doit être à la disposition de ses congénères.

Dès lors, il ne gardera dans sa case que tout juste ce qu'il faut pour un ou deux repas. En dehors de petits paquets de chenilles ou de champignons séchés, parfois un restant de manioc, il n'y a guère de réserves qui ne se retrouvent également dans les habitations de ses congénères.

Quand le Noir a la bonne fortune d'abattre une bête, il la cachera soigneusement et ne la rapportera au village qu'à la nuit tombante. Cette attitude est motivée par le secret espoir d'échapper à l'obligation d'honorer son chef de clan, de partager la dépouille avec les voisins appartenant à la même organisation sociale et de se soustraire à la sévère législation indigène en matière de chasse. Car, outre ses

(1) V. DEVAUX. — *Zaire*, I, 322 (1947).

(2) Mgr. VANUYTEN. — III^e Conférence Plénière, Léopoldville, 1945.

obligations d'ordre clanique, le chasseur est encore tenu de dédommager le propriétaire de la brousse où la bête a été abattue. Le résultat en serait que de la chasse il ne resterait pratiquement plus rien pour le chasseur.

La législation est tout aussi stricte en ce qui concerne les palmiers. Des *Elaeis* marquent souvent l'emplacement de villages abandonnés : palmiers plantés par ordre des autorités ou par un des habitants émigrés ou même venant d'un fruit germé spontanément. Chaque année les feux de brousse balayent l'ancien village, mais personne n'oserait toucher aux régimes, ni « faire » du malafu de peur des palabres avec le propriétaire. Est propriétaire, celui qui a planté un arbre et il le restera aussi longtemps qu'il n'aura pas renoncé à ses droits. S'il s'agit d'un arbre venu spontanément, celui-là le devient qui le premier l'a découvert, l'a dégagé de la brousse environnante, l'a soigné en enlevant les feuilles mortes.

Les conséquences de cette passivité de l'indigène se devinent aisément :

— Lors des déplacements dans son pays, le Noir est sûr de toujours trouver un « mpangi » pour l'héberger et l'inviter à partager le contenu d'un panier de pâte de manioc;

— Quand, en saison des pluies, il est impossible de sortir de la case, ou que le manioc n'est pas sec, ou que le bois est trop humide, il en est réduit à jeûner en attendant que les éléments permettent à la femme de préparer le repas.

Il est aisé d'incriminer le manque de prévoyance du Noir : on devrait avant tout se poser la question de savoir si en vivant au jour le jour, voire « de repas en repas », il ne subit pas les conséquences de l'emprise du clan.

Personnellement, nous n'avons jamais rencontré en milieu coutumier un ménage où l'homme prenait ses repas en même temps que la femme et les enfants. Chez les évolués, clercs ou moniteurs d'écoles de missions, la femme continue à servir son mari et à manger après lui, même quand elle-même est évoluée et occupe les fonctions de monitrice (Yasa).

Voici quelques cas pris entre tant d'autres :

— A Pangala, chez les Bankano, nous fûmes témoins d'un repas collectif. Quatre femmes avaient apporté chacune un panier de pâte de manioc de près de 2,5 kg, avec une petite casserole indigène remplie d'une purée de légumes, ou de « soupe » aux amandes de courges, ou d'insectes cuits à l'eau ou, enfin, de purée de légumes rehaussée de quelques chenilles. Au gré de sa fantaisie et de sa préférence, chacun des participants arracha un morceau de pâte à l'un des quatre paniers et le plongea dans une des quatre casseroles avant de l'avalier.

Pas un homme ne participait au repas réservé, outre aux quatre femmes adultes, à une vieille veuve et à cinq enfants en bas âge.

— A Kimbao, chez les Basuku, trois Moniteurs de l'école de la Mission étaient accroupis autour d'un panier de pâte de manioc, devant l'habitation de l'un d'eux. Ce gâteau consommé, la femme de l'un des trois participants apporta un nouveau panier dont ils se mirent en devoir de dévorer le contenu; puis ils se dirigèrent de concert vers l'habitation du troisième, où ils se régalerent de bananes.

— Dès que les jeunes gens sont adultes, ils quittent le foyer maternel pour aller vivre, isolés ou à plusieurs, dans une case. A Ndinga, chez les Bayaka, un adolescent de quinze à seize ans, habitant seul, s'était préparé un panier de manioc de 750 grammes. Le repas était complété de deux rats grillés.

Ces quelques exemples suffisent pour montrer que les membres du même ménage ne se réunissent pas autour des mets préparés par la mère, mais que ceux-ci sont fréquemment partagés avec d'autres personnes de même sexe, étrangères à la famille. Dès que les enfants sont devenus adultes, ils ne prennent plus leurs repas avec les parents (1).

Telles sont parmi les répercussions de l'organisation sociale indigène sur les habitudes alimentaires, celles qui apparaissent le plus immédiatement. Elles ne semblent pourtant guère de nature à créer une classe privilégiée au détriment de l'autre, la part du repas réservée à la femme et aux enfants paraît toujours être largement suffisante.

2. — Conséquences moins apparentes.

Il y a d'autres conséquences, moins apparentes sans doute. Pour leur interprétation il faut tenir compte à la fois de l'emprise de la société indigène, de l'esprit de lucre du Noir et de sa psychologie.

a) Signalons d'abord les défenses alimentaires.

Défenses temporaires. — Dans son étude sur les sociétés secrètes chez les Bayaka, M. PLANCQUAERT (2) cite une série de défenses qui sont imposées aux candidats à la circoncision, interdictions qui cessent de porter leur effet le jour où les jeunes gens sont initiés.

« Ce sont évidemment les gardiens qui en bénéficient, continue l'auteur, en exigeant pour eux toute bête taboue prise au piège ».

— Quand une famille est endeuillée, les parents s'enduisent la figure d'huile, de terre rouge ou d'argile blanche. Ils doivent passer leur temps à pleurer sur leur malheur, rester inactifs et même ne peuvent préparer aucun repas. Si des voisins ne leur apportent un panier de manioc, ils mourront d'inanition.

Cette période de grand deuil est plus ou moins longue, mais dépasse rarement les deux ou trois semaines.

Une mère qui vient de perdre un enfant, évoquera tous les jours au lever son souvenir sur le ton d'une lente mélopée. Pendant ce temps

(1) Pour le Katanga, voir A. STORMS, *Zaire*, II, 239 (1948).

(2) M. PLANCQUAERT. — *Bibliothèque Congo*, XXXI, 1930.

elle agite le hochet de l'enfant décédé. Le matin, elle ne préparera pas de manioc pour son mari et ce parfois pendant plusieurs mois.

Nous avons rencontré une femme, Mumbala d'origine, première épouse d'un chef Pelende, dont une fille, déjà mariée, avait enfreint l'interdiction de procréer jetée par le « lemba ». Morte accidentellement dans la forêt, la fille était encore pleurée huit mois plus tard par la mère qui refusait de faire n'importe quel travail agricole et s'astreignait à ne pas quitter la case ou tout au moins l'enclos. Elle ne mangeait que quand une des autres épouses du chef lui apportait du manioc.

— Peut-être devons-nous encore grouper sous cette rubrique les obligations qui incombent au chasseur, obligations signalées au paragraphe précédent, et auxquelles le Noir essaiera toujours d'échapper.

Quand un léopard est abattu, la peau, les dents, les poils de la moustache sont réservés au chef. Quant à la viande, elle est destinée aux esclaves (Basuku) ou aux gens de sang non royal (Pelende). Parfois aussi, la viande est consommée par les parents de celui qui a été tué par le félin, manière de venger la mémoire du mort en déchiquant la chair de l'assassin.

Chez les Bayaka, « le cœur de l'animal abattu revient de droit au magicien qui a introduit son client dans les forces magiques » (L. DE BEIR).

Défenses définitives. — A la naissance de l'enfant, l'oncle maternel, « lemba », à qui, selon la coutume, appartient l'enfant, impose une défense alimentaire.

Nous avons connu de près un jeune homme, fils de chef coutumier Pelende, auquel il avait été interdit de manger du poisson frais; sans le moindre scrupule, il mangeait du poisson salé et séché. A Kenge, l'enfant d'un travailleur du territoire n'était pas autorisé à consommer des boulettes faites avec des amandes de courges; il faisait ses délices de l'eau de cuisson de celles-ci.

Par crainte de vengeances de toute nature, les défenses sont observées scrupuleusement dans les milieux coutumiers.

Aussi longtemps que l'enfant est sous la garde de la mère, les défenses ont comme seul effet de procurer à cette dernière un surcroît de travail et de soucis.

Quand l'enfant grandit, il aura soin de ne jamais les transgresser. « Quand un enfant a comme prescription de ne pas manger, par exemple, de la chikwangue, il s'adressera non au Blanc pour qu'on lui donne autre chose, mais chez le distributeur noir (à la Mission). Celui-ci comprend la portée de la prescription et l'écoute. Il n'y a de la part de l'enfant aucun caprice dans le refus de nourriture » (1).

(1) L. DE BEIR. — *Nouv. Rev. Théologique*. LXVIII, n° 3, 1946.

D'autres défenses frappent plus particulièrement les femmes et les enfants de sexe féminin. Nous en signalerons quelques-unes notées au cours de nos enquêtes.

Il est défendu aux femmes de consommer les viandes suivantes : Serpent (Basuku, Bambala, Bayansi, Bayaka, Bambeko, Bapelende); Chat sauvage (Basuku, Bambala, Batsamba, Bayaka, Bapelende); Civette (Basuku, Bambala, Batsamba, Bayaka, Bambeko, Bapelende); Pangolin (Basuku, Batsamba, Bapelende); Singe (Basuku); Chacal (Bambala, Bayaka, Bambeko).

Dans certaines régions occupées par les Basuku, la femme ne peut manger ni la chair de phacochère, ni celle de buffle, ni même celle d'antilope.

Dans certains villages Pelende, le cou de l'antilope est pour la femme, qui en dispose à son gré, le vend ou le consomme. Dans d'autres, les intestins et le foie sont pour la femme et les enfants; le cœur et l'estomac, pour les hommes.

Quand un enfant Muyaka ou Mupelende est malade, on sacrifie habituellement une poule. Une fois la colère des dieux apaisée, la poule est consommée.

Bapelende et Bambeko ne consomment jamais de serpent. Chez les Bayaka, « mangeurs de serpent », cette viande est interdite aux tenants d'une lignée royale. Une petite fille de la Mission de Kingunji (Bambala) venait de capturer un lézard d'eau (*Vavanus niloticus*). Fière de sa capture et après l'avoir montrée aux religieuses, elle s'est pressée d'aller l'offrir à un garçon de son village.

Habituellement, les Noirs ne mangent que rarement des œufs, les femmes jamais, alléguant le danger de stérilité. Les Bayaka, par contre, craignent la vengeance du ciel sous la forme de la foudre. Pourtant, dans certains villages Bayaka les femmes consomment des œufs à condition qu'ils aient été couvés préalablement.

Interdits ancestraux soigneusement tenus en honneur par les hommes qui, au même titre que les gardiens des candidats à la circoncision, gardent pour eux les morceaux de choix.

b) Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur les exigences en matière de dot.

Ce n'est pas le jour du mariage que cessent les obligations du jeune mari envers le clan de l'épousée. Pratiquement, il est à la merci des anciens pendant toute la durée de l'union.

Tout est prétexte pour lui soutirer de l'argent, même quand la dot a été versée intégralement avant l'union : infraction à l'interdit de procréer jeté par l'oncle maternel; cérémonie rituelle postmatrimoniale volontairement retardée par le même « lemba », quand la jeune femme va, selon la coutume, accoucher dans le village maternel...

Rien d'étonnant dès lors qu'avec l'esprit de lucre qui le caractérise, le Noir considère fréquemment le capital qu'il a dû investir à l'occasion de son mariage et pendant celui-ci. Un vieux colonial résumait la situation en cette phrase lapidaire : « Pour le Noir, la femme est un capital qui doit porter intérêt. »

Bien que profondément attaché à ses enfants, le Noir aura peut-être tendance à donner, dans son propre ménage, la préférence aux filles, qu'il entourera de soins empressés.

Ceci est particulièrement frappant dans le cas d'orphelins. Quand dans un village nous rencontrions des enfants paraissant malingres ou mal nourris, dans la plupart des cas il s'agissait ou bien d'orphelins de père, fort livrés à eux-mêmes, ou bien d'orphelins recueillis, selon la coutume, par l'oncle maternel. Il était rare de trouver des filles parmi ces débiles.

Lors de la conclusion d'un mariage indigène, tout concourt à développer chez l'homme le sens de « possession » de la femme et de « supériorité » sur celle qui devrait être sa compagne.

Marié, l'homme ne manquera jamais de faire valoir ses droits de « maître », se remettant sur la femme pour les travaux vils, comme l'agriculture, se réservant les occupations plus nobles, comme la chasse.

A cause même de l'organisation sociale ancestrale et protégée par elle, il se crée une classe privilégiée, dispensatrice de viande de chasse ou de gibier, qui gardera toujours pour elle les meilleurs morceaux, quand elle ne s'approprie pas purement et simplement les protéines animales, éléments les plus déficients dans l'alimentation.

CHAPITRE II.

La vie économique et les niveaux alimentaires

Dans un pays tropical, sans ressources minérales connues, la culture de plantes vivrières est un des facteurs déterminants des niveaux alimentaires des populations. Elle doit leur apporter tout d'abord les éléments les plus abondants de l'alimentation essentiellement végétarienne; l'approvisionnement assuré, on peut prévoir l'exportation d'une partie des récoltes, ce qui aura pour résultat de procurer aux habitants un certain revenu qui, en principe, contribue à augmenter leur bien-être matériel.

Quelle était la situation dans les régions du Kwango à l'époque où nous y avons procédé à des enquêtes alimentaires?

On remarquera d'abord que les villages prospectés sont situés à la fois dans la région à culture de fibres, dans la zone à palmiers *Elaeis* et dans les savanes herbeuses stériles de l'Entre-Kwenge-Bakali.

Ce serait, pensons-nous, dépasser le cadre de ce travail que de procéder à l'étude détaillée des possibilités économiques de ces régions.

Mais puisque nous estimions devoir nous attacher à l'étude du mode de vie des autochtones en milieu coutumier, il devenait nécessaire de supputer leurs revenus éventuels et d'essayer de connaître l'usage qu'ils en font. Et comme, de plus, ces régions sont parmi celles qui ont été frappées et même endeuillées dans le passé par des disettes périodiques, il devenait nécessaire, dans le cadre d'études alimentaires, d'essayer de faire « l'histoire naturelle » des famines.

1. — SITUATION ECONOMIQUE DANS LES REGIONS PROSPECTEES.

1. — Avant l'arrivée des Européens, les naturels du Kwango préparaient déjà du caoutchouc de lianes et d'herbes, lequel n'avait à cette époque que des usages locaux. Bientôt pourtant, avec la pénétration blanche, les régions caoutchoutières du Congo purent envoyer en Europe des quantités grandissantes de latex. Les exportations atteignirent leur plafond en 1900 avec 6.000 tonnes.

Mais alors que, quelques années plus tard, les usagers abandonnèrent graduellement le caoutchouc indigène pour donner la préférence au latex d'*Hevea*, le commerce de l'huile de palme allait prendre un essor inespéré.

Or, dans le Kwango, l'aire de dispersion de l'*Elaeis* s'arrête aux environs du 5° degré de latitude Sud.

Ainsi, du point de vue économique, il se dessina au Kwango deux zones, délimitées sensiblement par le 5° parallèle Sud : la zone Nord, où la nature dispense généreusement des arbres dont les fruits serviront à alimenter une industrie locale naissante; la zone Sud, où la flore ne livre que des espèces qui eurent leur intérêt dans le passé, mais dont la technique moderne n'allait plus utiliser l'exsudat.

2. — Outre la pauvreté du sol, ce sont principalement les moyens économiques d'évacuation qui manquent au Kwango.

Les principaux cours d'eau qui arrosent le pays sont tributaires du Kasai. Ce fleuve lui-même, sur son cours inférieur jusqu'à Port-Francqui, ainsi que toutes les rivières, sont orientés Sud-Nord, et tracent autant de vallées profondes, habituellement bordées de galeries forestières.

Le Kwango et le Kasai mis à part, la navigabilité sur le cours inférieur s'arrête pour la plupart de ces cours d'eau, aux environs du 5° degré de latitude Sud.

2. — AVENIR ECONOMIQUE DES REGIONS PROSPECTEES.

Dans l'état actuel des choses, les régions Sud du Kwango ne paraissent pas appelées à un grand avenir économique.

18900

Marchés dans les grands centres.



FIG. 4.
Marché à Léopoldville...

18901

FIG. 5.
...à Usumbura (Ruanda-Urundi)



FIG. 6.
...à Matadi.



(Photos Adriaens)

18902

1. — Du confluent de la Bakali, se dirigeant vers l'Est, s'étend la zone du palmier *Elaeis*, qui fait partie du groupe de peuplements qui s'épanouit au centre du continent africain.

Les deux seules huileries industrielles que nous ayons rencontrées sont situées le long de la Wamba, voie naturelle d'évacuation de leurs produits. L'une et l'autre traitent des fruits récoltés par les indigènes dans les palmeraies naturelles s'étendant sur la rive droite de la Wamba.

Bien que sommairement équipées, de nombreuses Missions ont une petite huilerie, souvent souvenir de l'effort de guerre, où l'on presse de 1 à 2 tonnes d'huile par mois, produit d'échange contre du manioc. Elles traitent les fruits récoltés dans les environs immédiats ou sur les *Elaeis* acclimatés dans le poste même.

2. — Depuis quelques années, on a introduit la culture de fibres dans la région des galeries forestières des vallées du Kwango, de la Wamba et de la Bakali.

Situées l'une et l'autre en région de culture de fibres, les deux huileries précitées procèdent également au triage, au conditionnement et à l'expédition de la marchandise pendant cette période de l'année où se tiennent les marchés. Le dernier centre où nous ayons vu traiter la fibre était situé à Kimbao, sur l'Inzia.

Produit onéreux, la fibre est évacuée en grande partie par route, en direction d'Inkisi.

3. — Limité à l'Ouest par la région à culture de fibres, à l'Est par la zone de l'*Elaeis*, s'étend un vaste territoire, occupé partiellement par les Bayaka, dans sa plus grande superficie par les Basuku et les Bapende, dans le Sud par les Batshiok, où il n'existe pratiquement plus aucune activité économique depuis le jour où l'on a définitivement renoncé au caoutchouc des herbes.

En 1930, et malgré l'extension prise par les cultures d'*Hevea*, il y avait encore toujours trois sociétés commerciales qui achetaient du latex aux indigènes.

Le travail d'extraction incombait aux hommes; aux femmes étaient dévolues les cultures coutumières. A ce moment, les Noirs avaient des revenus et l'argent gagné était consacré, en partie tout au moins, à l'achat de vivres, à moins que la société ne les rémunérât en poudre de chasse qui leur fournissait l'occasion de faire des hécatombes de gibier. Une ration de protéines animales leur était assurée.

Puis vint la crise économique et toute activité cessa.

Dix ans plus tard éclata la seconde guerre mondiale et dès que l'Extrême-Orient cessa les livraisons de caoutchouc, on fit un pressant appel aux indigènes du Kwango. Des villages entiers « faisaient du caoutchouc » et les enfants désertaient l'école. Une famille « faisait » aisément ses 3 kg par semaine. Le prix d'achat était de 8 francs le

kilogramme; on pouvait estimer que les rentrées devaient être de l'ordre de 100 francs par mois. Basuku et Bayaka connurent une certaine aisance jusqu'à ce que, en 1946, les achats eussent cessé brusquement. Pendant la période de production intensive, les cultures avaient été négligées et, à cause des multiples tâches auxquelles les services officiels avaient à pourvoir, la surveillance s'était forcément relâchée. Rapidement, les Noirs se trouvèrent à la fois sans vivres et sans ressources.

Bien entendu, on enraya le mal et le pire fut évité. Il n'empêche que, depuis cette époque, les indigènes ont vu leurs revenus sérieusement diminués, voire devenir inexistant.

3. — REVENUS DES INDIGENES DANS LES REGIONS PROSPECTEES.

Chargé d'étudier l'alimentation dans les milieux indigènes de la Colonie, nous avons mené de préférence les enquêtes dans des régions où les habitants n'avaient d'autres revenus que ceux qui proviennent des cultures coutumières et imposées.



(Photo Adriaens)

FIG. 7.

Marché de manioc au poste de l'Etat à Panzi (Bayaka).

Il importe de noter que dans les régions prospectées, les « employés » : clerks de l'Etat ou de sociétés commerciales, catéchistes de Missions de même que les travailleurs divers, sont extrêmement peu nombreux.

A titre exemplatif, sur les 102.608 habitants du territoire des Bayaka-Nord recensés en 1947, il y avait 1.724 individus entrant dans la catégorie « employés » et 1.499 « travailleurs industriels, commerciaux et agricoles », soit à peine 3 %.

Il est évident que pour l'ensemble du district du Kwango, la proportion sera beaucoup plus élevée dans les territoires de la Lukula

18903

et surtout du Moyen-Kwilu, excèdent largement contrebalancé par les chiffres particulièrement bas des territoires de Feshi, de Kahemba et des deux Bayaka.

Fixer les revenus, forcément incertains et surtout irréguliers, du ménage ou de l'individu non salarié ne peut se faire que très approximativement.

1. Les statistiques de 1947 renseignent pour tout le Kwango 40,000 coupeurs de fruits d'*Elaeis*. La grosse majorité travaille comme salariés dans les palmeraies aménagées ou dans les plantations du Moyen-Kwilu. Ces derniers sont assurés à la fois d'une ration alimentaire et de revenus.

Dans le territoire des Bayaka-Nord, on groupe sous la même rubrique un millier d'individus qui courent les palmeraies naturelles et coupent des fruits servant à approvisionner les deux huileries signalées plus haut.

Le travail de récolte se fait souvent en deux phases : l'homme escalade le palmier et détache le régime; le lendemain ou le surlendemain, la femme égrappe à la main, trie les fruits et remplit les paniers.

Des camions de l'huilerie, chacun dans la zone qui lui est réservée, sillonnent le pays et trouvent, à un endroit convenu, la récolte apportée par les habitants des villages. Les récoltes individuelles sont rassemblées dans des caisses de capacité convenue; au moment de notre séjour, une caisse se payait 14 francs.

S'il en est parmi les coupeurs dont la production atteint 12 ou 20 caisses par mois, d'autres ne parviennent qu'à fournir 2 caisses par semaine.

Facteur personnel sans doute, mais aussi dépendant de la fréquence et de la productivité des espèces : quand on circule dans le pays et que l'on constate le degré de dispersion des *Elaeis*, on est enclin à se demander comment il est même possible aux autochtones de rassembler des quantités de l'ordre de 10 caisses par mois.

Toujours est-il que la cueillette des fruits pouvait rapporter en 1948 de 112 à 281 francs par mois.

2. Dans les régions à terre de forêt, la culture des fibres a été imposée par l'Etat dans le but très louable de procurer des revenus aux indigènes. Pendant toute la durée des marchés de fibres, soit pendant quatre ou cinq mois, les Noirs ont entre les mains des sommes d'argent assez élevées.

De mars à juillet, il y a habituellement deux marchés par mois. Si l'on estime à 20 kg la quantité de fibres mise en vente à chacun de ceux-ci par chaque indigène, on arrive à 200 kg par an, chiffre qui paraît se rapprocher de la réalité.

18904

Marchés locaux.



FIG. 8.

A la mission de Ndinga
(Bayaka).

Remarquer à droite l'alignement de paniers servant à la distribution de la ration aux élèves des écoles.

18905

FIG. 9.

Le « marché du samedi »
à la mission de Ngi
(Bapelende).



FIG. 10.

Femmes Basuku au « marché
du dimanche » à la mission
de Kimbao.



18906

(Photos Adriaens)

En 1948, le prix moyen pratiqué était de l'ordre de 6 francs le kilo. Dans ces conditions, on peut évaluer à 1.000 francs au grand maximum les revenus apportés par la culture et la vente des fibres.

Bien entendu, la production dépend du nombre d'ares travaillés. Comme d'habitude, l'homme se contente de défricher, le reste des travaux incombant à la femme. Le rouissage se fait en commun, la surveillance du séchage est confiée à l'homme. Il va sans dire qu'un polygame, qui peut envoyer plusieurs femmes aux champs, aura des récoltes plus abondantes et « ipso facto » plus de revenus.

3. Là où avec la fin des palmeraies naturelles étendues, finit aussi la zone des huileries, où le sol ingrat et l'éloignement des grands nœuds de communication, voies d'évacuation des produits du sol, ne permet pas la culture des plantes d'exportation, l'indigène ne fera que ses champs coutumiers, tirera parti des petites galeries forestières où croissent sporadiquement quelques palmiers (Kipfusa, Mawanga) ou fabriquera des récipients indigènes en terre cuite (Kimbongo).

Dans ces régions déshéritées, situées au delà du 5^{me} parallèle Sud, nous avons assisté plusieurs fois à ce que l'on désigne sous le nom de « marché local » et qui se tient devant le bureau du territoire ou devant les bâtiments d'une Mission.

Ces marchés locaux n'ont d'autre but que d'approvisionner le Centre ou la Mission en manioc, manioc qui servira, selon le cas, à être distribué aux soldats, policiers et travailleurs de l'Etat ou bien aux élèves des écoles.

Les indigènes font souvent 20 à 30 kilomètres à l'aller et devront encore en faire autant au retour, chargés d'une hotte ou d'une « mutete » contenant 20 kg de manioc roui et séché ou un régime de bananes. Des cultivateurs de la Lonzo mettent trois jours aller-retour pour se rendre au marché de Kenge.

Cette vente procure au vendeur une rentrée de l'ordre de 8 à 12 fr.

Voici, à titre documentaire, quelques prix de denrées indigènes que nous avons vu pratiquer :

Feshi (Basuku) juin 1948 :

Manioc roui et séché en carottes ou en boules	0,50 fr le kg
Patates douces	0,50 fr le kg
Graines de voandzou (<i>Voandzeia subterranea</i>)	1,— fr le kg

Kenge (Bayaka et Bapelende) mars 1948 :

Manioc roui et séché en carottes	0,40 fr le kg
Maïs	0,50 fr le kg
Arachides en gousses	2,— fr le kg
Riz indigène décortiqué	3,50 fr le kg
Poisson salé et séché	10,— fr le kg
Chenilles séchées « Mikwati » (<i>Saturnidae</i>)...	12,— fr le kg

Kindongoloshi (Bambeko) août 1948 :

Gousses de « pili-pili » de la forêt (<i>Capsicum</i> sp.), 0,50 fr le gobelet de 60 g, soit	8,50 fr le kg
Graines de courges de la brousse, 0,50 fr la tasse de 110 gr soit	4,50 fr le kg
Feuilles de « mboni » (<i>Salacia Pynaerti</i> DE WILD), 0,50 fr le paquet de 250 g	2,— fr le kg
Plants de « nkofi » (<i>Sinapis alba</i> L.), 1 fr le paquet de 250 g	4,— à 5,— fr le kg

Si la périodicité des marchés est fréquente, la fréquentation par les mêmes individus est loin d'être régulière. En outre, la quantité de vivres apportée est souvent insuffisante pour les besoins mêmes du poste ou de la Mission.

A Kimbao, tant les Missionnaires que le Gérant de la société commerciale établie dans la région étaient obligés de se déplacer dans des villages situés à 60 kilomètres pour y chercher le manioc pour les besoins des élèves ou des travailleurs.

Feshi est un des rares centres où nous ayons vu des indigènes colporter du manioc et le présenter aux boys des résidents.

Dans une région bien délimitée, située dans le Sud du Kwango, il se fait un commerce interrégional de vin de palme. Dans les galeries forestières bordant les rivières, il existe des stations de palmiers *Elaeis* et de *Raphia* sp. Comme il n'y a aucun débouché ni moyen d'évacuation pour les fruits d'*Elaeis*, les Noirs trouvent plus avantageux de préparer du vin de palme.

Les habitants de Mawanga vont, une fois par semaine, à un marché de l'intérieur avec 4 ou 5 calebasses de ce breuvage qu'ils vendent habituellement 1 franc pièce. Il y a lieu d'ajouter que depuis quelque temps ils récoltent un peu de fibre sauvage « pungila » (de 10 à 15 kg par saison). De cette manière, vin de palme et « pungila » réunis assurent un revenu maximum de 200 francs l'an.

Signalons enfin que la région des forêts sèches de montagne du Sud du Kwango (territoire de Kahemba), produit un peu de cire.

Nous croyons ainsi pouvoir émettre l'opinion que ce ne sont pas les marchés locaux, exutoires des fruits des cultures coutumières, qui assurent aux indigènes des revenus réguliers et sensibles.

Ce serait pourtant une erreur de conclure que le manque de numéraire est nécessairement synonyme d'indigence. On trouve dans toutes les régions du Kwango des gens qui vivent largement du fruit de cultures, de chasse et de cueillettes et qui ne possèdent pas un sou vaillant. Indigents sont les « sans-soutien ». Une femme seule est souvent une femme sans viande de chasse; un homme isolé ira fréquemment se coucher sans avoir mangé du manioc. Et ici nous trouvons encore une des raisons de la survivance du clan : grâce à l'appui de leur orga-

nisation sociale l'un et l'autre auront de temps à autre de quoi satisfaire leurs besoins.

La parole de ce Missionnaire « une fois que le Musuku a payé l'impôt, il ne lui reste plus de quoi payer un pague à sa femme » nous paraît refléter exactement la situation.

Le manque de revenus suffisants, qui rend impossible toute amélioration du niveau d'existence, a comme conséquence principale d'empêcher l'indigène d'échapper à l'emprise de la vie primitive.

4. — USAGE QUE FONT LES INDIGENES DES REGIONS PROSPECTEES DE L'ARGENT QUI LEUR VIENT PRINCIPALEMENT DE LA VENTE DES PRODUITS DE LA TERRE.

Il résulte de l'exposé que nous venons de consacrer aux revenus des indigènes non salariés, qu'ils sont de deux ordres :

- revenus saisonniers, relativement élevés qui leur viennent de la vente de fibres;
- revenus plus réguliers fournis par la cueillette des fruits d'*Elaeis* et produits par des ventes aux marchés locaux.

Parmi les dépenses, il y a lieu de signaler celles qui, fixes, frappent tout adulte; celles imposées par la coutume et celles librement consenties par l'indigène.

1. Tout adulte, non aux études, doit payer l'impôt. Sachant qu'en cas de non-paiement il fera l'objet de mesures coercitives, il s'efforcera d'en réunir le montant. L'ordonnance n° 392/A.I.M.O. du 29 novembre 1947, fixe le taux de l'impôt indigène pour l'exercice 1948 (*Bull. Admin. du Congo belge*, 36^{me} année, n° 24).

Cet impôt varie de territoire à territoire et même de secteur à secteur. Il tient manifestement compte des revenus des indigènes en milieu coutumier. Ainsi, dans les territoires du Moyen-Kwilu et d'Idiofa et dans une partie de la Lukula, l'impôt est de 70 francs l'an; il est de 60 francs dans la plus grande partie des Bayaka-Nord et des Bapende, régions à palmier à huile et à culture de fibres. Il tombe à 35 francs à Feshi, dans la vallée de la Wamba-Inzia et dans les chefferies de Kassongo-Lunda et Pelende-Sud, où les indigènes n'ont pratiquement pas de revenus.

2. Une partie impossible à fixer, va au clan et une autre, non moins importante, est réservée à l'achat de couvertures.

Les temps ne sont pas encore tellement éloignés où le tiers, voire les deux tiers des revenus des jeunes membres passaient au clan. Actuellement, et à mesure que l'action civilisatrice s'étend, l'influence du clan sur les individus semble desserrer quelque peu son étreinte. Il n'empêche que les anciens exigent toujours une part des rentrées de chacun des membres de l'organisation.

18907

Marché de fibres à Kenge.



FIG. 11.

18908

FIG. 12.



FIG. 13.

FIG. 12 et 13. Indigènes mettant en vente des « chikwangués » et de la purée de feuilles de manioc à l'occasion du marché.

(Photos Adriaens)

18909

Quant aux couvertures, dont le prix oscille entre 60 et 80 francs, une seule servira peut-être à protéger l'indigène contre les intempéries, la majeure partie sera conservée dans la case, destinées à payer la dot et, en ordre principal, au culte des morts.

Strictement imposé par la coutume, ce culte s'exprime par l'offrande de tissus.

Selon le rang qu'il occupait de son vivant et sa richesse, la dépouille mortelle du décédé est descendue dans la fosse, enroulée dans plusieurs couvertures. Selon qu'ils furent à un degré plus ou moins élevé ses obligés, les membres de la famille sont tenus d'offrir du tissu.

Une fillette venait de mourir au dispensaire de la Mission de Ngoa; elle fut enterrée avant que les parents aient pu se rendre au chevet de leur enfant. Avertis, ils arrivèrent rapidement et se firent indiquer l'endroit de la sépulture qu'ils se mirent en devoir de déblayer. Oncle maternel, père et mère déposèrent chacun une couverture dans le trou fraîchement creusé. Ils pouvaient alors retourner tranquillement dans leur village, quittes envers la morte qu'ils venaient d'honorer. Ce fait nous a été certifié par les Sœurs desservant le dispensaire, témoins oculaires de la cérémonie.

3. Parmi les dépenses librement consenties par l'indigène, mais indispensables, il y a lieu de signaler l'achat de houes, seul instrument aratoire employé par les femmes, et de machettes qui servent aux travaux de défrichement. Le prix d'une houe varie de 15 à 25 francs, celui d'une machette, de 15 à 30 francs.

Telles sont, pensons-nous, les principales dépenses consenties par l'indigène venant de toucher des sommes, assez rondelettes pour lui, à l'occasion de la vente de fibres.

Fréquemment nous avons assisté dans les factoreries aux achats effectués par des autochtones venant de toucher un argent quelconque. Tissus, ustensiles et babioles divers, savon, pétrole et allumettes avaient toujours la préférence sur des articles d'alimentation, exception faite pour le sel, l'huile de palme, parfois aussi, quoique beaucoup plus rarement, le sucre.

Les quelque 10 ou 12 francs provenant de la vente du manioc sur les marchés locaux sont dépensés en sel, en huile de palme. Mais combien de fois aussi les indigènes retournent-ils dans leur village avec un verre ou une tasse!

A la Mission, le fruit de la vente du manioc, des patates douces ou des bananes est immédiatement converti en huile de palme (fréquemment de fabrication locale) ou en sel.

Chez les Bayaka, l'argent gagné par la vente de vin de palme est dépensé en sel, mais sert principalement à se procurer des perles ou des boutons blancs. L'élégance des femmes Bayaka ne perd pas ses droits.

Il semble donc bien que, dans le milieu coutumier tout au moins, l'indigène ne consacre qu'une partie restreinte de ses revenus à l'achat d'aliments d'importation, fait qui nous a, par ailleurs, été confirmé par la majorité des gérants de factoreries.

V. — CONCLUSIONS.

Il serait, croyons-nous, injuste d'incriminer l'individu, membre du clan, de ne pas faire un usage plus judicieux à notre gré de ses revenus et particulièrement de ne pas en consacrer une partie à l'achat de vivres.

1. Sans doute l'indigène trouve-t-il dans son milieu naturel des hydrates de carbone en abondance, des protides et des lipides en quantité insuffisante, nous en convenons. Il fait un effort pour combler les déficiences de son alimentation par l'achat d'huile de palme et de sel, mais ses revenus paraissent insuffisants pour lui procurer régulièrement de la viande d'importation. Marchandise pondéreuse, réclamée en priorité par les sociétés minières et industrielles, le poisson salé et séché n'arrive que difficilement dans l'intérieur du pays. Souvent encore, il est acheté par les services publics qui ont à pourvoir aux rations des policiers et soldats.

2. D'autre part, l'éloignement d'un grand centre commercial semble jouer un rôle que l'on ne peut sous-estimer.

Nous avons été témoin plusieurs fois d'un marché de fibres. Ces marchés, grands événements de la saison sèche, présentent, à l'échelle africaine, l'aspect d'une foire européenne. Outre les commerçants établis sur place, quantité de marchands ambulants y dressent leur étal, de même que des autochtones viennent y présenter le produit de la chasse, de la cueillette, car, aussitôt débarrassés de leur ballot, c'est la ruée des Noirs vers magasins et échoppes.

A Kenge, à 630 kilomètres de Léopoldville et à 490 kilomètres d'Inkisi, le 28 juillet 1948, il n'était mis en vente que des tissus et des articles de ménage : marchandises peu pondéreuses et de valeur marchande élevée. Rares étaient les marchands qui offraient du poisson séché : quelques femmes présentaient de la chikwangue et de la purée de feuilles de manioc.

Quelques semaines plus tard, le 26 août 1948, à Kindongoloshi, à 345 kilomètres de Léopoldville et 205 kilomètres d'Inkisi, des centaines de kilogrammes de poissons séchés excitaient la convoitise des acheteurs. Ils s'y vendaient sensiblement à 15 francs le kilo : les marchands n'ayant pas de balance, le débitaient en morceaux d'une valeur de 1 ou 2 francs. Bien entendu, le vin de palme avait toujours la faveur des Noirs, mais la préférence des jeunes allait au thé sucré et aux petites miches de pain blanc. Des femmes présentaient du riz ou des haricots cuits à l'eau, rehaussés d'un peu d'huile de palme et de pili-pili. Après

avoir goûté à toutes ces choses, acheté quelques feuilles de tabac et pour quelques francs de poisson séché, s'être laissé tenter par quelque futilité : lunettes en verre fumé, lampe-veilleuse, voire pot de brillantine, le Noir retournera au village avec l'argent qu'il conservera pour payer l'impôt ou pour acheter une deuxième ou une troisième femme.

3. Enfin, il y a la vie indigène avec ses obligations auxquelles on ne peut se soustraire. La coutume indigène, qui fait des individus des membres d'un clan, veut que ceux-ci, à titre de dédommagement pour le soutien que leur assure l'organisation sociale, y versent largement leur contribution.

Dans un village Pelende, des jeunes circoncis venaient de donner une séance de danses en l'honneur de visiteurs blancs. Selon l'habitude, les jeunes danseurs se virent gratifiés de cigarettes. Immédiatement les anciens s'en emparèrent...

Petite scène de la vie indigène, sans aucune importance sans doute, mais combien significative, qui ne manqua pas de laisser rêveur l'Européen fraîchement débarqué dans le pays.

Circoncis, les jeunes gens entrent dans la classe des initiés et deviennent « membres utiles » de la communauté. Il leur est assuré aide et protection qui doivent être monnayées.

La durée de la réclusion même des candidats dépend essentiellement de la libéralité des parents envers les organisateurs. Les néophytes doivent, en outre, se procurer leur nourriture et, une fois circoncis, aller exhiber leurs performances chorégraphiques dans d'autres villages. Les cadeaux récoltés vont aux anciens.

Le premier argent gagné par le jeune homme va de droit au père. Il le lui remet en nature ou sous forme de tissu. Que de fois n'avons-nous vu un boy donner à son père tout son petit avoir, depuis l'argent destiné à l'achat de la ration hebdomadaire de vivres, jusqu'à la chemise blanche tant convoitée, sa dernière acquisition. Bien plus, rencontrant un frère de race plus âgé, « buta », le cadet est tenu de lui remettre, sur sa demande, tout ce qu'il possède.

Aussi, beaucoup d'adultes trouvent-ils au recrutement pour le travail à longue distance un prétexte d'échapper à la tutelle des anciens. Mais quand ils reviennent au village, munis du pécule, fruit d'éparques laborieuses, ils auront soin de ne pas faire étalage de richesse et principalement de ne pas faire preuve de trop d'esprit d'initiative.

Il s'est vu que des jeunes gens entreprenants et travailleurs étaient purement et simplement supprimés par les « bambuta » jaloux de leurs prérogatives. Ils ne supportaient pas à côté d'eux des jeunes industriels, jouissant d'une certaine aisance.

Pays aux terres pauvres, sans vie économique, permettant à ses habitants de vivre, sans plus, rien d'étonnant dès lors qu'il y ait un

glissement de la population mâle vers les centres où, pour le surplus, il y a un appel constant de main-d'œuvre.

En quittant son village, le père de famille veut fuir la misère et la pauvreté. Il y laissera sa famille ou bien parce qu'il évite de s'en charger, ou bien parce qu'elle ne peut le suivre, retenue, presque comme otage, par les anciens.

Ce qui pousse le célibataire vers la ville, c'est l'appât de l'argent qui doit lui permettre de satisfaire la cupidité des anciens qui exigent de lui une dot dont, sans quitter le village ou la région, il lui serait impossible de rassembler le montant.

Toujours est-il qu'une fois le chef muni d'un contrat de travail régulier, la famille ou le ménage de l'émigrant n'est plus tenu de satisfaire aux obligations de cultiver. La femme continuera à entretenir ses champs coutumiers, où voisinent ignames, arachides et manioc. à côté de pili-pili, de plants d'*Hibiscus* et de tabac. Et l'on trouve alors des villages dont les relevés démontrent que les deux tiers des habitants ne sont plus imposables. Dans la seule vallée de l'Inzia, on nous a signalé un village sans homme adulte (1).

Partout et toujours, on se heurte à la coutume régentant la vie indigène jusque dans ses moindres détails.

CHAPITRE III.

Populations prospectées et leur mode de vie

BAYAKA.

1. « D'une façon générale, les Bayaka occupent le territoire compris entre le 16° et le 19° degré de longitude Est et entre le 4° et le 8° degré de latitude Sud... » (2).

C'est donc un vaste territoire limité à l'Ouest par la Lufimi, la Lubishi et la Kugho (en Angola); l'Inzia et le Kwango à l'Est; au Sud, la limite de leur aire de dispersion est parallèle à la frontière de l'Angola, dont elle est distante de quelques kilomètres seulement; au Nord, elle s'arrête sensiblement à hauteur du confluent de la Bakali et de la Wamba.

Ce n'est certes pas l'endroit de retracer par le détail l'histoire, les luttes et les migrations des peuplades de cette région où les Bayaka

(1) Voir aussi FR. LAMAL. — *Mém. in-8° Inst. Roy. Col. Belge. Sect. Sc. Mor. et Polit.*, T. XV, n° 4, 1949.

(2) M. PLANCQUAERT. — *Mém. in-8° Inst. Roy. Col. Belge. Sect. Sc. Mor. et Polit.*, T. III, n° 1, 1934.

semblent toujours avoir joué un rôle prédominant, quand ce n'est celui de conquérant ou de vainqueur.

Rappelons simplement que, bousculant les Batsamba, premiers occupants du pays, les Yaga, venant de l'Est, auraient occupé la région dès la seconde moitié du XVI^e siècle.

Les conquis, après avoir successivement abandonné les vallées de la Wamba, de la Bakali, de l'Inzia, de la Lukula, se retirèrent toujours plus loin vers l'Est pour s'éparpiller entre les Bakali et le Kwenge.

Les Bayaka actuels, évalués à quelque 300.000 individus, seraient d'après M. PLANCQUAERT, « les descendants plus ou moins purs de ces Yaga ». A leur tour, ils furent non pas tellement conquis mais unis sous une même hiérarchie et organisés par les Baluwa. Plus perspicaces, ces derniers s'en prirent à toute la vie sociale et politique des populations soumises. Sous la conduite des Baluwa, les « guerriers descendants des hordes guerrières Yaga » reprirent leurs conquêtes et étendirent leur domination commune à toute la région où ils semblent avoir été fixés par l'occupation belge.

Toujours est-il que les Bayaka demeurèrent jusqu'à l'époque moderne « un peuple vraiment primitif ».

2. Répartis sur un territoire très étendu, on trouvera des Bayaka sur des terrains riches où règne une certaine abondance; d'autres végèteront péniblement sur un sol ingrat.

Si l'on monte de la limite Sud de leur aire de dispersion vers le Nord, de la région de Panzi vers Ndinga, la succession est frappante, parfois même brutale.

Dans les environs de Panzi, les habitants disposent sinon d'huile d'*Elaeis*, d'une huile qu'ils extraient des fruits de *Raphia*; d'une abondance de plantes vertes, légumes divers et de gibier venant des forêts du Sud du Kwango. Aussi les villages sont-ils nombreux et peuplés.

Il suffit de remonter de 30 km vers le Nord, empruntant la ligne de crêtes séparant la Wamba de la Bakali, pour voir changer, assez brutalement même, l'aspect de la végétation. La savane arborée et les plaines à Graminées cèdent la place à des savanes où vivent en association des plantes suffrutescentes : *Parinari curatellaefolia*, *Carpodinus lanceolata*, *Landolphia Thollonii*, *Annona* sp., *Protea* sp.

Les villages deviennent plus rares et se cantonnent près des cours d'eau. Il n'y a, au point de vue de leur alimentation, aucune différence essentielle entre le mode de vie des Bayaka de Mawanga, par exemple, situé à 180 km au Nord de Panzi, dans l'Entre-Wamba-Bakali, et les Basuku de Mwelli, dans l'Entre-Wamba-Inzia.

Les Bayaka de la vallée de la Twana (Kitenga, Massina-Tanda, Munene), villages situés vers le 6^e degré de latitude Sud, n'ont d'autre source de matière grasse que les graines de courges et d'arachides,

18910



FIG. 14.
Savanes de l'Entre-Wamba-
Bakali.
Station naturelle de
Carpodinus lanceolata
en bordure de la route.

18911

FIG. 15.
Savanes de la vallée
de la Twana (Munene).

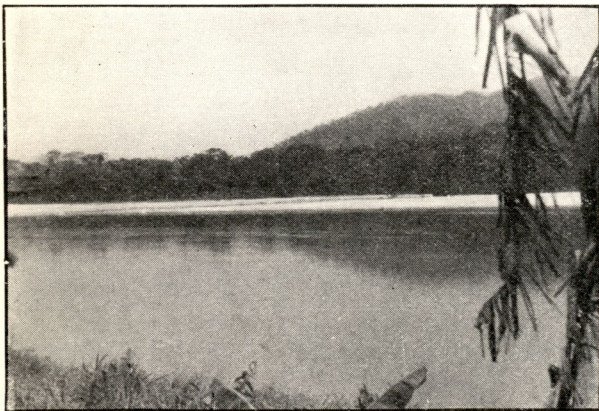
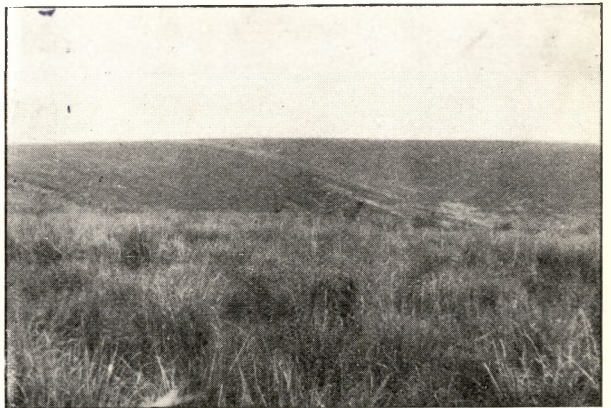


FIG. 16.
Le Kwango à Popokabaka.

18912

(Photos Adriaens)

encore que depuis peu de temps on a multiplié les *Elaeis* dans certains villages des vallées.

Mais à mesure que l'on avance plus encore vers le Nord, pour se rapprocher du 5° parallèle Sud, les palmiers apparaissent, sporadiques d'abord, plus abondants ensuite, dans les nombreuses galeries forestières bordant les rivières et petits cours d'eau.

Les Bayaka habitant les riches vallées du Kwango, de la Wamba et de la Bakali vivent sur des terrains de chasse choisis; ils se trouvent dans des conditions voisines de celles de leurs congénères de la région de Panzi, avec cette différence qu'ils consomment de l'huile d'*Elaeis* et non de l'huile de *Raphia*.

3. Dans l'ensemble, les villages Bayaka sont établis sur une hauteur, près d'une rivière ou d'un point d'eau.

En faisant sortir les Noirs des vallées, on a certes fait un grand pas dans l'assainissement des populations; malheureusement, on a rendu l'approvisionnement en eau particulièrement pénible.

En général, les villages ne sont ni très grands ni très peuplés. En 1948, sur douze villages des environs de Ndinga, trois comptaient 30 familles et moins; sept, 40 et moins; un était composé de 71, un autre de 103 familles. Ces deux derniers sont considérés comme de grosses agglomérations.

Les habitations sont petites et ne comptent quasi jamais plus d'une pièce et un réduit. Elles sont faites de perches en bois dur, recouvertes de feuilles et principalement d'herbes sèches. Dans le voisinage immédiat de la case, quelques plants de tabac, exceptionnellement, l'un ou l'autre légume.

Souvenir sans doute du nomadisme ancestral, les cases sont démontables pan par pan. Il n'est pas rare en saison sèche de voir une famille se déplacer avec sa case.

A première vue, les habitations semblent être disposées au gré et à la fantaisie de leur occupant; rarement il existe un semblant d'allée centrale.

4. Comme l'agriculture et la pêche incombent aux femmes, la chasse est la principale occupation des hommes. Elle fait l'objet de toutes leurs préoccupations et de leurs interminables conversations.

Quand la viande manque ou est peu abondante, les Noirs se rabattent sur des insectes : sauterelles, chenilles et grillons.

En saison sèche, lors du retrait des eaux, les riverains du Kwango récoltent de gros mollusques aquatiques. Ces mets sont cependant réservés aux femmes et aux « pauvres ».

On dit des Bayaka qu'« ils travaillent surtout des pieds et des yeux et non des bras et des mains... » Ils feront des kilomètres en forêt pour

18913

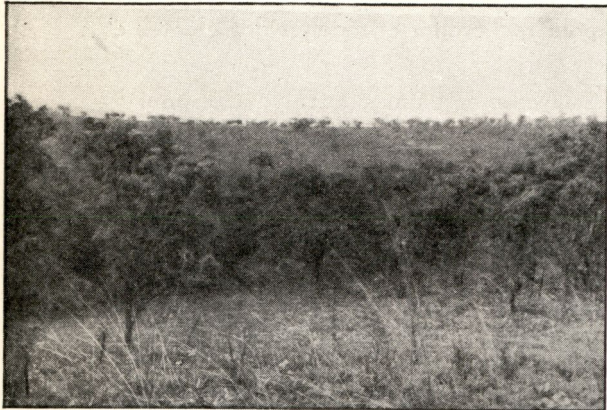


FIG. 17.
Galerie forestière s'étendant
sur les bords de la Yowa,
près de Ndinga.

18914

FIG. 18.
Environs de Panzi,
avec un village sur la colline.



FIG. 19.
Case Bayaka à Swa-Ngoy
près de Ndinga.



18915

(Photos Adriaens)

dépister le gibier et l'abattre; pour rechercher et récolter des plantes et des condiments.

La forêt est leur domaine, la case sert uniquement d'abri pour la nuit et de refuge en cas de pluie, les potagers sont sans utilité, l'élevage sans intérêt... « à quoi bon, répondra le Muyaka, on trouve tout en forêt... »

BAPELENDE.

1. « Après avoir subjugué les Bayaka, après avoir mis en fuite les Basuka, les Baluwa allaient eux-mêmes en venir aux mains entre eux. La plus importante (scission) fut celle des Bapelende, qui se retira au Nord, où elle fonda un état autonome entre la Wamba et l'Inzia » (M. PLANCQUAERT).

Les Bapelende sont actuellement les principaux habitants de la région comprise entre la Wamba et l'Inzia, depuis Kapanga jusqu'à Gabia et Kolokoso, région située sensiblement entre 5°45 à 4°30 de latitude Sud et 17° à 17°30 de longitude Est, où croît l'*Elaeis* et où la culture de l'*Urena lobata* a été introduite.

Vers le Nord, entre Gabia et Kolokoso, il y a de nombreuses infiltrations d'autres peuplades : Bayansi, Bateke, Bahungana, Bangongo, Bambala.

Les Bapelende forment une peuplade peu nombreuse, de taille inférieure à ou voisine de 1 m 60, disposant de revenus assurés par la cueillette de fruits de palme et la culture des fibres.

2. Habituellement les villages sont situés sur des plateaux, à l'orée de la forêt ou de galeries forestières, plus rarement en savane.

Quand ils sont situés sur un plateau, le terrain descend en pente douce vers une vallée boisée, où se cache fréquemment une source ou un petit cours d'eau.

Le village coutumier de Kobo, sur la rive gauche de la Bakali est taillé dans la galerie forestière, de même que Kimuaka, que l'on découvre en sortant de la forêt qui s'est maintenue dans la vallée de la Lutundu.

Les villages ne sont guère fort peuplés. Sur seize villages visités, la plus grosse agglomération, Ngungu, comptait près de 200 habitants. Il est vrai qu'elle était habitée à la fois par des Bapelende, agriculteurs, et des Bahungana, forgerons. La moyenne du nombre de familles par village est de l'ordre de 20 à 25.

Le ménage habite une case rectangulaire de 4 m sur 3 m. La structure de l'habitation est en branches de bois dur : les murs sont faits de feuilles de palmier ou de « Mayanda » (*Raphia Gentilii*) fendues sur toute la longueur, les nervures principales étant juxtaposées, ou tout simplement bourrées d'herbes sèches.

L'entrée mesure 1 m 50 sur 0 m 50; toutefois, avant de pénétrer dans l'habitation, il faut escalader un semblant de marche. Certaines cases sont entourées d'un couloir couvert de 40 à 50 cm de large. A l'intérieur, deux parties : dans la première, aussi la plus vaste, le ménage se tient habituellement. C'est là que la ménagère prépare les repas en cas d'intempérie, on y trouve tout un fouillis de matériel de cuisine, de chasse et de pêche, c'est là aussi que sont entreposées les maigres réserves du ménage. La seconde pièce, plus petite que la première, fait office de dortoir pour parents et enfants en bas âge.

Quand une route traverse le village, les habitations sont souvent disposées de part et d'autre de celle-ci. Dans le cas contraire, elles sont disposées un peu au hasard. Nous n'avons rencontré que trois villages sur les seize visités, qui fussent traversés par un semblant d'allée centrale, plus ou moins entretenue, éventuellement bordée de *Cassia*.

L'enclos réservé au chef, quand celui-ci est polygame, comprend autant de cases qu'il compte d'épouses. Une liane accrochée à la toiture raccorde chacune des cases à un poteau central fourchu, à l'extrémité duquel un vieux pot en terre recueille quelques gouttes de rosée ou de pluie. Sans doute les Pelende craignent-ils les méfaits de l'orage et c'est ce qui les fait planter autour du village des *Datura*, plante fétiche contre la foudre et qu'ils construisent cette espèce de paratonnerre que seuls les notables peuvent édifier.

4. Vivant dans un pays où des savanes alternent avec des lambeaux forestiers et des galeries forestières, le Pelende est chasseur, nous dirons même à l'égal des Bayaka.

La Bakali est poissonneuse, mais les Noirs n'osent trop s'y aventurer parce qu'elle est hantée par des crocodiles.

BAMBALA.

Selon PLANCQUAERT, les Bambala se sont fixés à deux endroits : le premier groupe, dans le voisinage des Bapelende, le second groupe, sur le Kwenge. Ce sont ces derniers que l'auteur appelle « les Bambalas de la Kumbi », fixés précédemment sur la haute Inzia. Traqués par les marchands d'esclaves, ils se décidèrent à abandonner leurs villages et parvinrent sur la terre des Bayaka. Ils quittèrent les Bayaka et glissèrent vers le Sud. Les uns s'accrochèrent aux confluent de la Luye, tandis que les autres continuèrent leur migration jusqu'au Kwenge.

Les Bambala que nous avons visités occupent actuellement un territoire situé au Nord de Kingunji, compris entre la Luye et la Lukula jusqu'à Kinzamba; il est limité au Nord-Est par la Kafi. Il s'agit donc du premier groupe dont parle PLANCQUAERT.

Le mode de vie des Bambala de la Kumbi ne diffère en rien de celui de leurs voisins les Basuku. Aussi, sont-ils beaucoup plus renfer-

més que leurs frères de race du Nord dont nous avons rencontré quelques-uns pendant nos prospections chez les Bapelende.

Les Bambala de la Haute-Inzia vivent sur une terre meilleure en pleine zone de l'*Elaeis* et en région où la culture de l'*Urena lobata* est poussée activement. Aussi, ce territoire est-il relativement peuplé : on estime ses habitants à quelque 27.000. Vers l'Est, à mesure que l'on s'approche du Moyen-Kwilu, le nombre de coupeurs de fruits augmente. D'après ce qui nous a été affirmé, la moyenne des caisses récoltées mensuellement par individu peut atteindre quinze. Certains coupeurs Bambala, vivant aux abords de palmeraies naturelles riches, se font aider dans leur travail pour avoir des revenus accrus.

BASUKU.

1. « A une époque reculée habitaient le long des deux rives du Kwango, sous le nom de Basuku, plusieurs clans Bakongo » (M. PLANCQUAERT).

Situés sur la voie naturelle des migrations, ils furent atteints tout naturellement par les Bayaka. Plus tard, ils prirent part à la fuite générale devant les esclavagistes Bangala. Les dernières conquêtes Bayaka-Baluwa les forcèrent à abandonner graduellement forêts et brousses giboyeuses pour aller se réfugier sur les terres pauvres et peu fertiles comprises entre la Bakali et la Kafi.

Actuellement, ils forment une peuplade d'environ 80.000 individus « occupant les hautes brousses qui s'étendent entre la Bakali et le Kwenge, la majeure partie de l'actuel territoire de Feshi. Vastes plaines herbeuses, à l'altitude de 800 à 1.000 m, au sol stérile, sans palmiers, sans forêts » (1) (2).

Les Basuku font ainsi figure de vaincus. Aussi, n'ont-ils rien de l'orgueil ni de l'arrogance des Bayaka.

Ces derniers n'éprouvent pour les Basuku que du mépris. Peut-être à cause de leur extrême pauvreté et de leur manque de ressort. Peut-être aussi parce que jadis ils allaient y chercher des esclaves qui étaient évacués par le Kwango occupé, à Kasongo-Lunda, par le Kiamfu et plus au Nord par le puissant chef Dinga. Tout simplement et sans aucun doute à cause de leur petite taille (1 m 572 en moyenne, selon Fr. LAMAL).

2. Ayant traversé le pays Bayaka où, pour être peu empressé, l'accueil n'en a pas été moins exubérant, et la région des Basonde, où

(1) FR. LAMAL, *loc. cit.*

(2) Selon G. GEUKENS (*Bull. des Séances de l'Inst. Roy. Col. Belge*, XXI, 718, 1950), les six septièmes de la race habitent le sous-secteur Feshi du FORÉAMI. Seul le septième restant, habitant la rive gauche de l'Inzia, connaît une situation favorable.

18916

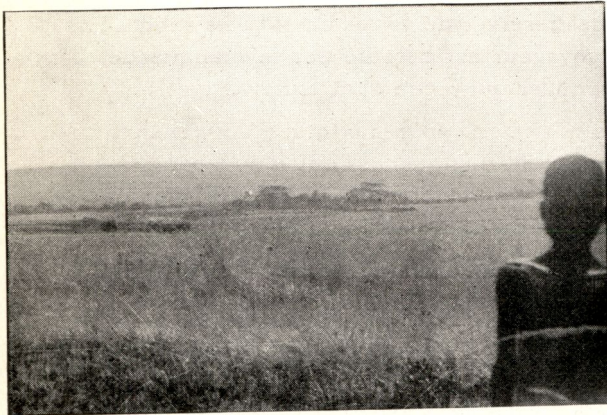


FIG. 20.
Protégé par quelques arbres,
un village Basuku.

18917

FIG. 21.
Savanes nues.
A l'avant-plan, à droite
station de *Parinari*.

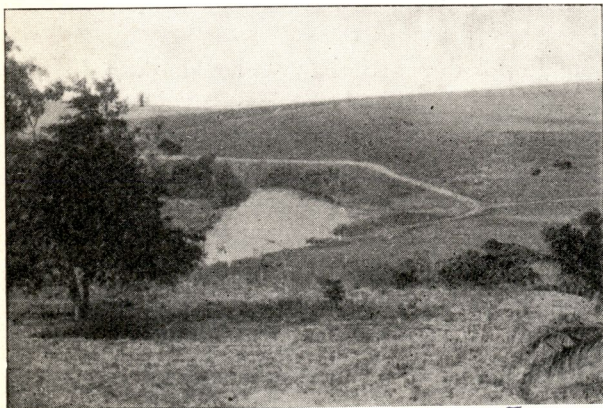


FIG. 22.
La vallée du Kwenge
à Feshi.

18918

tout est ordonné, où il existe des réserves de vivres constituées spontanément par les habitants, le voyageur est dérouté par le manque de jovialité des Basuku et le laisser-aller qui règne dans leurs villages.

S'il lui est possible de s'y arrêter, pour s'efforcer de pénétrer quelque peu dans leur vie, il ne peut manquer d'être frappé par l'espèce de complexe d'infériorité des peuplades, leur manque d'ingéniosité et d'esprit d'initiative, leur paresse et la peur d'un effort physique.

3. Sol peu fertile, aux habitants nonchalants, le pays de l'Entre-Kwenge-Bakali était marqué pour la famine et les disettes périodiques.

C'est la région des plateaux kalahariens, où règnent les « matumbi », forêts claires soudano-zambéziennes sur sable. Les rivières qui coulent Sud-Nord, ont creusé dans les sables kalahaliens des vallées peu profondes, bordées de minces galeries forestières à *Uapaca-Berlinia*, souvent réduites à une frange de *Pandanus* (1).

La région de Kimbongo-Feshi semble être la plus déshéritée du pays Basuku. Les rendements en manioc tombent à 1,5 à 2 tonnes à l'hectare. Les minces galeries forestières de la Lukula qui, sur son cours inférieur, traverse des terrains sablonneux, sont dépourvues de palmiers et les rares *Elaeis* introduits et acclimatés dans la région avec tant de peine servent plutôt à la préparation de vin de palme que d'huile. Dans les environs de Kimbongo, de nombreux mûriers avaient été plantés au cours des dernières années en vue de fournir la matière première pour les magnaneries. Si la sériciculture paraît avoir été abandonnée, les habitants n'ont rien trouvé de mieux que de sucer les fruits et de consommer les feuilles en légumes.

Mwella et Kipfusa, situés dans la vallée de l'Inzia, sensiblement par 6°30 de latitude Sud, laissent une impression moins pénible. Les habitants de Kipfusa jouissent d'une aisance relative. La galerie forestière en bordure de laquelle leur village a été construit, recèle de nombreux palmiers dont ils extraient du vin de palme tant pour leur propre consommation qu'en vue d'alimenter un commerce interrégional toujours prospère.

Bokaluba, sur la grand-route Popokabaka-Kimbao, limite des territoires de Feshi et des Bayaka-Nord, est établi sur un plateau dominant la Luba. Il y règne une certaine aisance. On y compte de nombreux petits jardins bien entretenus, avec des légumes et des bananiers. Le principal attrait de ce village réside dans un grand étang exploité par tous les habitants du village, à l'encontre d'étangs claniques qui se trouvent abondamment dans le Sud du Kwango.

4. Quant on parcourt en juin le pays de l'Entre-Kwenge-Bakali, on voit rôder par dizaines sur les brûlis récents, des femmes et des enfants, à la recherche de sauterelles à demi calcinées. Ils ont marché

(1) P. DUVIGNEAUD. — *Bull. Soc. Roy. de Botanique de Belgique*, 81, 15 (1949).

pendant longtemps pour arriver à la brousse de leur clan; à la tombée du jour ils s'en retourneront dans leur village avec une poignée d'insectes qui serviront à relever les « soupes » aux amandes de courges écrasées.

La récolte d'insectes, activité ancestrale (1) est plus conforme à l'esprit du Musuku que la chasse au gros gibier.

Bien que ne redoutant ni la marche ni la course pour dépister le gibier, il est loin d'être un chasseur à l'égal d'un Muyaka ou d'un Pelende. Il préférera piéger ou, en tout état de cause, s'attaquera rarement à du gros gibier ou à des troupeaux importants. Dans ce dernier cas, ou bien il fera appel à un chasseur Muyaka ou Mutshiok pour l'aider à abattre un buffle, ainsi à Lukosi, à 5 km au Nord-Ouest de Kimbao, le chef coutumier tremblait rien qu'en évoquant le nom de ce ruminant; ou bien, quand il se trouve impuissant pour se défendre contre l'invasion, comme dans les grandes savanes du Sud du Kwango, en bordure des forêts sèches de montagne, il déplacera purement et simplement son village et ses plantations. Telle est sans doute l'origine du *no man's land*, où les singes sont rois, situé à quelques kilomètres de Mwella, dans l'Entre-Luda-Futesi et même jusqu'à la Mbimbi. Les uns après les autres, les villages ont glissé vers la Bakali; les cultures étant régulièrement détruites par les quadrumanes. A Mwella même, les cultures sont parfois ravagées par les Cynocéphales. Pourtant, nous confieront les Noirs, grâce aux emblavures imposées par l'Etat, « jamais nous ne manquons de manioc » (1).

Nous parlerons plus loin de la pêche dans le Sud du Kwango, activité qui occupe à la fois l'homme et la femme Musuku. Bien que jamais très fructueuse, elle est encore soumise à des règles strictes que le clan se charge de faire observer.

Habituellement, les poissons pêchés sont consommés. Poussés par la nécessité, les Basuku chercheront à faire argent de leur pêche. Dans les factoreries de Feshi, nous avons vu offrir en vente au prix de 2 fr 50 des plaques de cinq *Clarias* enroulés, piqués ensemble sur un petit bâton, séchés et saupoudrés d'écorce pilée.

L'ensemble du territoire de Feshi, d'une superficie de 29.000 kilomètres carrés, n'est occupé que par près de 90.000 habitants, dont 29.000 contribuables. En 1948, alors que l'impôt n'était que de 35 fr, à peine la moitié s'acquittaient de leur dette, l'autre moitié des habitants était exemptée pour des motifs divers et principalement pour manque de ressources.

C'est dire que pour beaucoup, le travail à longue distance dans les huileries et plantations de Leverville, Kikwit et Masi-Manimba ou

(1) Voir aussi E. DE WILDEMAN, Mission permanente d'études scientifiques. Compagnie du Kasai, Brux., 1910.

(2) Voir aussi FR. LAMAL, *loc. cit.*

même dans les manufactures et les entreprises commerciales et industrielles de la région de Léopoldville est le seul moyen de sortir de la misère.

BASONDE

1. Les Basonde se sont fixés dans l'Entre-Kwango-Lutshima, entre le 6^{me} et le 7^{me} parallèle Sud. Leurs voisins sont un groupe de Baluwa dits de « Kianza ». Bien que mêlés aux Basuku, et occupant des terres qui ne sont guère plus fertiles, ils sont déjà moins lymphatiques que ces derniers.

Tant par leur mode de vie que par leur aspect extérieur, les Basonde se différencient considérablement des Basuku.

2. A Feshi, le Kwenge coule au milieu d'une savane herbeuse avec quelques rares espèces suffrutescents, immense plaine, coupée par quelques petites rivières avec une mince galerie forestière. A en croire les indigènes, jadis le pays était recouvert de forêts. Et de fait, il est rare de creuser le sol sablonneux sans découvrir un enchevêtrement de racines. Actuellement, il ne reste plus que des lambeaux forestiers et des « matumbi », forêts sèches de montagnes qui s'étendent sur des kilomètres, à partir de 6°30 de latitude Sud.

A mesure que l'on quitte la vallée du Kwenge, pour se diriger vers l'Est et la Lutshima, on traverse des savanes arborées auxquelles font suite des plaines vertes. La galerie forestière de la Lutshima est très épaisse et recèle, aux dires des indigènes, beaucoup de gibier.

Les deux villages visités, situés respectivement à 40 et 85 kilomètres à l'Est de Feshi, étaient propres, bien ordonnés et il semblait y régner une certaine aisance.

3. Habituellement, les villages Basonde sont installés sur un plateau à proximité d'un cours d'eau, les cultures sont établies sur les versants.

Dans la case rectangulaire, de 4 m sur 3 m, tout un fouillis de calebasses, de paniers indigènes et de dames-jeannes en verre est entreposé. Des cobayes s'y promènent librement et grattent le sol en terre battue. Ce sont avec les poules, les seuls animaux d'élevage tués en vue de l'alimentation.

Chacun des deux villages comptait une centaine d'habitants et dans chacun d'eux, le nombre de femmes dépassait sensiblement celui des hommes. Ceci est sans aucun doute à attribuer au fait que bien que vivant dans une aisance relative grâce aux terres fertiles, les habitants n'ont guère de revenus. Aussi, les adultes s'en vont-ils travailler dans les exploitations forestières et les huileries des environs de Kikwit, distantes à peine de quelque 100 à 150 km. Comme conséquence, des femmes jeunes, épouses ou fiancées des émigrés, se promènent

8919

Greniers chez les Basonde



Fig. 23.
Grenier à arachides à Mulekikamba



18920

FIG. 24.

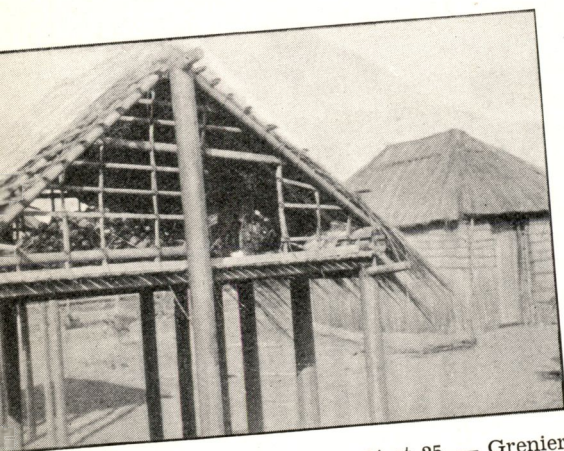


FIG. 25.

FIG. 24 et 25. — Greniers à Kangufu.
FIG. 25. — A droite, une igname; à gauche, des noix de tongo (*Parinari*). (Photos

18921

dans le village dans de beaux atours à côté de vieilles mères à peine vêtues d'un pagne crasseux.

Sans doute parce que la savane ou la galerie forestière ne livre pas de plantes vertes comestibles, les indigènes ont-ils établi des petits potagers près des cases, là où s'accumulent des cendres de bois et des détritux de toute nature.

4. Alors que chez les autres peuplades prospectées au Kwango, les autorités sont obligées de faire constituer des réserves de semis et de suivre de très près la conservation, les Basonde, eux, construisent des greniers : maisonnettes bâties sur pilotis et contenant des fruits ou amandes de *Parinari*, des arachides, des racines féculentes. C'est la seule fois que nous ayons rencontré des indigènes faisant spontanément des réserves de vivres.

Chasse et pêche procurent de la viande; dans la galerie forestière qui borde la Lutshima, il n'y a guère d'*Elaeis*, mais bien des *Raphia* dont les indigènes expriment une huile rouge très appréciée.

BANKANO.

1. Les Bankano sont les plus orientaux des Bakongo; ils habitent sur la frontière méridionale de la Colonie entre la Lwidi et le Kwango (1).

Pays étrange et pauvre : pauvre de par la nature du sol sablonneux, de par la mentalité de ses habitants, nonchalants et reculant devant l'effort; étrange de par l'esprit des autochtones qui ont conservé leurs mœurs arriérées.

2. Le pays est fait de savanes aux arbres rabougris; la végétation est peu dense, mais quand un ruisseau creuse son lit dans le fond d'une vallée profonde, les versants sont couverts d'une épaisse végétation forestière. Quelques palmiers longs et élancés, isolés le long des routes ou groupés, vestiges de quelque village abandonné, y ont été introduits par les Européens. Comme nous l'avons déjà observé plusieurs fois, quand les palmiers sont peu nombreux ou que les rendements en fruits sont peu intéressants, les Noirs préfèrent soutirer la sève plutôt que de presser les fruits.

Les palmeraies naturelles qui s'étendent de part et d'autre du Kwango, ne commençant que vers Kingushi, les Bankano se déplacent jusqu'à Tsaka, chez les Balula, pour s'approvisionner en huile de palme. Ils y achètent la bouteille de 700 ml à raison de 3 fr 50. Pendant plusieurs semaines les ménagères en mettront parcimonieusement dans les aliments.

(1) J. VAN WING. — *Mém. in-8° Inst. Roy. Col. Belge. Sect. Sc. Mor. et Polit.*, IX, n° 4, 1938.

3. Les habitations sont spacieuses. Le gros œuvre est en perches entrelacées de lianes et de bâtons. Des cases récentes comptent trois pièces de front, la pièce centrale est souvent garnie d'une table faite d'un assemblage de bâtons. De part et d'autre, une place, l'une servant de chambre à coucher, l'autre de débarras-garde-manger. Une soupente accessible sert de réserve pour des torsades de fibres. Néologisme sans doute ou importation toute récente de la grande ville, que ces portes à panneaux, munies de charnières et d'une serrure de sûreté ou d'un cadenas.

4. Avant 1938, les Bankano « faisaient » un peu de caoutchouc et encore moins de palmistes. Ces revenus réunis étaient toujours inférieurs à ceux que leur procure actuellement la vente des fibres.

Comme leurs voisins orientaux les Bayaka, les Bankano aiment courir la forêt où tout les intéresse : feuilles, rongeurs, oiseaux, gibier. Sans doute par peur d'un effort continu, préfèrent-ils rechercher leur nourriture plutôt que de s'appliquer à cultiver des plantes vivrières.

La région montagneuse des environs de Kimvula n'est guère propice à la chasse; le gibier se complait davantage dans les plaines. Par contre, rongeurs et reptiles y sont abondants.

Les Bankano ne sont pas brillants chasseurs; ils utilisent à la fois le fusil et le filet. En saison sèche, il n'est pas rare qu'ils aient de la viande deux ou trois fois par semaine. En saison des pluies, par contre, les animaux pris au piège sont peu nombreux.

Dans les grandes plaines qui s'étendent principalement vers le Nord, il n'est pas rare de rencontrer des buffles. Or, pour les Bankano, les animaux de brousse et de forêt, et en particulier les quadrupèdes à sabots et à griffes, sont considérés comme propriété des ancêtres (1). Les phacochères abondent dans les savanes et les indigènes leur font la chasse au moyen de pièges. Mais comme le gibier passe plus d'une fois à côté de la trappe, il devient sacré parce qu'en communion de pensée avec les ancêtres.

Les petits cours d'eau ne sont guère poissonneux et les chenilles plutôt rares.

BAMBEKO.

1. Les Bambeko, descendants d'éléments hétérogènes Bakongo et Bayaka (M. PLANCQUAERT) habitent la région comprise entre la rivière Nsele et la Black River, séparés des Bamfunuka par un noyau de Balula, tout d'ailleurs comme leurs voisins méridionaux les Bankano.

2. A peine distants de 50 kilomètres de ces derniers, ils ont un mode de vie absolument différent.

(1) J. VAN WING, *loc. cit.*

Le pays paraît être assez peuplé : sur une distance de 25 kilomètres, montant vers le Nord depuis la grand-route de Léopoldville, qui court parallèlement à la frontière angolaise, nous avons traversé cinq villages, établis dans la forêt ou sur le versant des montagnes.

Silloné par des cours d'eau, le pays est fait d'une succession de galeries forestières, de savanes arbustives et de plaines. Sensiblement à hauteur du 5° parallèle Sud, commence la fameuse « nseke mbisi », comprise entre la Nsele et le Kwango. Dans cette région, vierge sur la carte, les villages Bamfunuka sont rares et peu accessibles. C'est une succession de hauts plateaux qui s'étendent depuis le Kwango jusqu'aux portes de Léopoldville. Ils forment la continuation des plateaux sablonneux qui s'étendent sur la rive droite du fleuve Congo, en A.E.F. « Savane à viande », dont le sol est peut-être ingrat, composé de steppes maigres pratiquement dépourvues d'arbres, mais où ont élu domicile des grands mammifères et des carnassiers. Le gibier ne limite pourtant pas son domaine à la seule « nseke mbisi ». Pourchassé sans doute par les carnassiers, fait-il de fréquentes incursions dans le pays Bambeko. Aussi, dans ces régions, à moins que l'homme ne soit trop paresseux ou la femme trop peu active, y a-t-il toujours de la viande : viande de chasse, oiseaux, rats ou poisson.

3. Durant la semaine passée parmi cette peuplade, pendant la saison sèche, nous les avons vus revenir tous les jours de la chasse avec une antilope ou un phacochère. Dans de nombreuses cases, il y avait du poisson qui sera échaudé ou cuit, sans nettoyage préalable, dans les « soupes » ou amandes de courges.

En saison des pluies, il est moins aisé de se rendre à la chasse. Aussi se contente-t-on de poser des pièges : trous couverts d'herbes où il y a beaucoup de chances de trouver le lendemain une gazelle ou un phacochère. Le poisson, ressource pour cette saison, ne manque jamais.

Les cultures de manioc sont établies en terre de forêt. Comme leurs ascendants les Bayaka, les Bambeko demandent à la forêt le complément à leur repas et les accompagnements pour le manioc.

Quand il leur arrive de ne pas avoir du manioc ou du bois sec, ce qui est plutôt rare, car ils se constituent des réserves de bois près de la case, on va vite dans la forêt déterrer une igname. Aussi ne trouve-t-on guère de jardins autour des habitations.

4. La culture des fibres laisse aux indigènes des bénéfices assurés. Mais, sans aucun doute, l'action des grands centres tout proches se fait-elle sentir. Ainsi les œufs ne sont pas consommés, parce qu'il est jugé plus lucratif de les mettre à couver : une poule se vend, en effet, plus cher que l'œuf dont elle provient. Le petit bétail est parfois tué et la viande vendue au marché ou aux gens de passage.

La ville attire beaucoup de travailleurs qui vont s'y engager principalement comme serviteurs. Quand ils reviennent au village, ils sont de moins en moins dépouillés par les anciens : de plus en plus, les jeunes gens parviennent à s'affranchir de la tutelle du clan. Il est à remarquer, d'autre part, que l'argent provenant de la vente des produits de la terre ou de l'élevage ou des épargnes faites à la ville, n'est pas dépensé en choses futiles, mais soigneusement conservé.

(A suivre.)

SAMENVATTING

Studies over de voeding der inheemse bevolking in Kwango.

De voedingsstand ener bevolking kan slechts bepaald worden wanneer er voorafgaandelijk wordt overgegaan tot enquêtes. Zij kunnen tot doel hebben onder de vorm van statistieken de in een land of in een bepaalde streek aanwezige hoeveelheden voedingswaren te berekenen of in een zeker aantal huishoudens der zelfde streek de natuur der voeding en gebeurlijk de gebruikte hoeveelheid eetwaren te bepalen.

Het is overbodig hier de aandacht te vestigen op de stoornis die zulke enquêtes in een huishouden met zich mede brengen en dat maar bitter weinig huisvrouwen met deze taak zullen ingenomen zijn. Des te meer zal de onderzoeker hinderpalen van zijn weg moeten ruimen naarmate hij beoogt door te dringen in de gesloten kring van het Afrikaanse klanleven waar de politieke en sociale organisatie de familie, kern van alle onderzoek, op het achterplan stuwt.

De auteur deelt hier de waarnemingen mede opgedaan gedurende de studiereis die hij volbracht in Kwango, waar hij enkele maanden vertoefde te midden der Bayaka-, Bapelende-, Basuku-, Bambala- en Basondestammen, gevestigd in het administratief distrikt Kwango, en der Bankano- en Bambekestammen die deel uitmaken van Beneden-Kongo.

Hij bestudeert eerst de gevolgen van gebruiken en gewoonten op de voeding. Zo stelt hij vast dat zelden of nooit de door de moeder bereide spijzen gezamenlijk door het gezin worden verbruikt: de vader eet eerst, dan verder moeder en kinderen. Vaak zal de man zijn spijzen delen met mannelijke klanenoten en de moeders van een zelfde dorp zullen wel eens gemeenschappelijk hun korf of kom cassavedeeg verbruiken. Anderzijds vestigt hij de aandacht op het verbod dat vrouwen en enkele anderen wordt opgelegd tijdelijk of definitief dit of gene voedingsmiddel te gebruiken.

Het spreekt van zelf dat in zulke omstandigheden het uiterst moeilijk is over te gaan tot een klassieke voedingsenquête. Hiervan heeft

de auteur dan ook moeten afzien. Alleen heeft hij, na de natuur van de voeding te hebben bepaald, de door enkelingen verbruikte hoeveelheden voedingsmiddelen kunnen vaststellen. Deze hoeveelheden, herhaaldelijk in verschillende dorpen bepaald, leiden toch tot gegevens van algemeen aard die kenschetsend schijnen te zijn voor deze of gene stam.

Verder wordt de invloed van de economische toestand der streek op de voeding der inwoners beschreven. Zo in normale omstandigheden, dank zij de door de Staat opgelegde kulturen, hongersnood dient uitgesloten, beschikt nochtans de inlander, eens zijn plichten gekwetten tegenover Staat en stam, niet over genoegzame inkomsten om regelmatig geïmporteerd vlees of gedroogde vis te kopen.

(Wordt voortgezet.)